



DYNAMISER LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

UN RÉSEAU NATIONAL DES CINÉ-CLUBS DÉBUT 2024

Lire en page 12



FINANCE ISLAMIQUE

LA CNEP-BANQUE OUVRE 11 NOUVEAUX GUICHETS À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

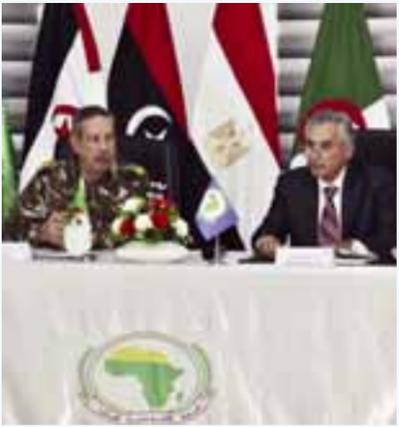
Lire en page 6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 // N°691 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MDN
EXERCICE SUR LE POSTE DE COMMANDEMENT DE LA CAPACITÉ RÉGIONALE DE L'AFRIQUE DU NORD

Lire en page 4



MALI, NIGER, LIBYE ET SOUDAN
CES GUERRES « OUBLIÉES », TOUTES PROCHES DE L'ALGÉRIE

Lire en page 6



LUTTE ANTI-CANCER
DES PROGRÈS DANS LE DÉPISTAGE PRÉCOCE GRÂCE AUX MOYENS MODERNES DE DIAGNOSTIC

Lire en page 5



ACTIVITÉS MINIÈRES, OUVERTURE DU CAPITAL DE BANQUES PUBLIQUES, FONCIER ET PROJETS D'INVESTISSEMENT

VOICI LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Lire en page 16



LA TRÊVE À GHAZA LÈVE LE VOILE SUR DES PRATIQUES INHUMAINES

PRÈS DE 200 ENFANTS SONT ACTUELLEMENT DANS LES GEÔLES ISRAËLIENNES

Lire en page 3



PLUS DE 13 MILLIONS DE VUES EN 24 HEURES

UNE VIDÉO D'UN HUMORISTE D'ORIGINE ALGÉRIENNE CARTONNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Plus de 13 millions de vues en 24 heures, l'humoriste d'origine algérienne Malik Bentalha a réussi son coup en parodiant l'émission de Pascal Praud que Nagui a recadré sèchement il y a quelques jours.

L'humoriste a publié jeudi soir une vidéo parodique de « l'Heure des Pros » de CNews animée par Pascal Praud, souvent l'objet de polémiques ces dernières années.

Dans « L'heure de trop sur TNews », le comédien met en scène Patrick Traud, et ses invités dont un certain Larsen Harbouni, imam de Nancy, qui n'est pas sans rappeler un certain Hassen Chalghoumi - que Malik Bentalha interprète, lui-même ; ou encore Vivianne Bouchard, directrice du magazine «Bleu Blanc Rouge », caricature d'Élisabeth Levy, habituée des plateaux de CNews, selon Le Parisien. Le ton est rapidement donné avec le premier sujet, « la djellaba est-elle un vêtement religieux? ». Dans ce débat entre tous ces personnages caricaturaux, les punchlines fusent pour moquer les conversations parfois polémiques qui ont pu avoir lieu sur le plateau de l'émission de l'ancien journaliste de Téléfoot. L'imam Harbouni est ainsi « double médaillé



olympique d'islam » ou auteur du livre « Les musulmans stop ». Avant une prise de parole, il tente même un « Je peux chanter la Marseillaise? » « Non, on n'a pas le temps ! », lui répond un Patrick Traud plus vrai que nature. L'un des invités, Abdelkader Ziani, diplômé d'Harvard, tente de défendre un islam « de paix et d'amour ». « T'as de la chance que je sois en sursis, sinon je t'aurais avoiné », lui répond un invité apparenté à l'extrême droite. « C'est l'islam qui fait peur », lui répond l'imam interprété par Bentalha.

« J'ai peur pour l'avenir de mes enfants », s'inquiète Viviane Bouchard. « Vous voulez quoi ? Que je porte un

tchador, que je vous prépare un couscous ? », s'insurge-t-elle, véhémentement. « C'est insupportable, vous faites de la provocation », est tancé le professeur émérite par Patrick Traud.

Le deuxième débat est à l'en- vi. « Un policier attaqué dans un lycée : faut-il interdire les élèves ? », s'amuse Malik Bentalha dans ce sketch de 15 minutes environ. Point culminant lorsque Viviane Bouchard assure que « l'élève aurait crié Allahou Akbar ». « Mais il était sourd et muet », lui répond le professeur d'Harvard. « Il faut armer les professeurs. Une bonne rafale dans la pastèque, et ça file droit », rétorque la supposée rédactrice en chef.

UN NOUVEAU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE NOMMÉ

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a nommé un nouveau contrôleur général de l'armée, selon le dernier numéro du Journal officiel. « Par décret présidentiel du 21 octobre 2023, Hadj Bouceldja est nommé, à compter du 22 octobre 2023, contrôleur général de l'armée », peut-on lire dans ledit décret paru dans le Journal officiel le 16 novembre dernier. Hadj Bouceldja succède ainsi à Mustapha Oudjani qui a été démis de ses fonctions par décret présidentiel. « Par décret présidentiel du 21 octobre 2023, il est mis fin, à compter du 22 octobre 2023, aux fonctions de contrôleur général de l'armée, exercées par Mustapha Oudjani », selon un autre décret.

L'ANCIEN MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR GÉRARD COLLOMB EST MORT

L'ancien maire de Lyon Gérard Collomb, ex-ministre français de l'Intérieur du premier gouvernement Macron, s'est « éteint paisiblement auprès des siens » samedi soir à l'âge de 76 ans, selon les mots de son épouse Caroline. Atteint d'un cancer à l'estomac, « il a souffert, lorsqu'il est devenu évident que sa maladie ne pourrait être améliorée par un quelconque traitement anticancéreux, bénéficiaire d'une sédation profonde qui lui a permis de s'éteindre paisiblement auprès des siens » vers 21 heures samedi, a fait savoir Caroline Collomb dans un bref message à l'AFP, selon France 24. Son état de santé s'était considérablement dégradé ces derniers jours et il avait été pris en charge par le service d'oncologie de l'hôpital de Lyon Sud. Son décès est intervenu « au cours d'une courte période de coma », selon son épouse. En froid avec la macronie dont il dénonce le « manque d'humilité », critiqué à gauche où on l'accuse de dérive droitière pour sa loi antiterroriste et son projet de loi asile/immigration, il se voit finalement repoussé sur les bancs de l'opposition municipale par les Verts qui remportent à la fois la mairie et la métropole, le véritable siège du pouvoir lyonnais. Il fut élu député du Rhône (1981-88) au moment de la vague rose portée par François Mitterrand. Il fut aussi maire du 9^e arrondissement lyonnais (1995-2001), conseiller régional (1992-1999), sénateur (1999-2017, un mois en 2018) et premier président de la Métropole lyonnaise (2015-2017).

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS : « LES MUSULMANS DE FRANCE DEVIENNENT LES CIBLES DE PROPOS ABSOLUMENT INADMISSIBLES »

Dans un entretien paru sur LatestReport, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, revient sur la situation actuelle, son appel à la paix, son soutien à la population civile de Gaza et à la construction d'un État palestinien, son alerte face aux discours antimusulmans.

Lors de son entretien avec Roch-Olivier Maistre, président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, a averti contre l'hostilité envers les musulmans et les pressions médiatiques et sociales exercées sur eux. « La Grande Mosquée de Paris a le devoir de s'inquiéter, en particulier, des faits répréhensibles commis à l'encontre de nos concitoyens de confession musulmane. Ces derniers jours comme ces derniers mois, hélas, j'ai le regret de constater une évolution dangereuse et pernicieuse qui conduit les musulmans de France à devenir les cibles de propos absolument inadmissibles. Nous ne pouvons rester insensibles et passifs face à la libération et à la banalisation d'une parole essentialiste, stigmatisante, raciste

et haineuse contre nos concitoyens musulmans », a-t-il affirmé. L'intervenant a notamment évoqué son passage sur BFM TV : « J'ai insisté sur les droits des Palestiniens à avoir un État, revendication légitime et nécessaire. Comme j'ai rappelé qu'un être humain est égal à son prochain et qu'il ne peut y avoir de hiérarchie dans le sort des victimes. Quant à ma réponse à la question concernant le Hamas, lors de l'interview avec la chaîne française, elle a été interprétée de manière à déformer intentionnellement mon idée. Je suis un religieux qui n'a pas de compétence pour qualifier des actes de quelque nature que ce soit. En tout cas, il n'y a aucune mention, ce qui est une preuve claire d'une manipulation éhontée de mes propos au cours de l'interview ». « Je confirme mon soutien à la Palestine, en soulignant tout d'abord la nécessité d'arrêter toute opération violente et le meurtre d'innocents. D'un autre côté, je soutiens et j'apporte mon appui au peuple palestinien dans son État indépendant et sa capitale, «Al Qods Ech'charif», dans les plus brefs délais, avant la fin de cette année », a-t-il martelé.

CANADA

DEUX ALGÉRIENS ACCUSÉS D'AVOIR TRANSFÉRÉ ILLÉGALEMENT DES MILLIONS DE DOLLARS VERS L'ALGÉRIE

Au Canada, deux hommes, âgés de 55 et 58 ans, sont accusés d'avoir transféré illégalement plus de 20 millions de dollars canadiens vers l'Algérie. Les deux Algériens risquent une lourde peine de prison. Selon La Presse.ca, Saïd A., de Laval, et Nasreddine A., de la métro-

pole de Montréal, ont fait l'objet d'une enquête diligentée par l'Unité mixte des produits de la criminalité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). D'après la même source qui cite l'enquête, les deux hommes « auraient utilisé un stratagème afin de collecter et déplacer des

fonds de façon clandestine du Canada vers l'Algérie, en les faisant transiter principalement par la Chine. Ils risquent une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans et/ou une amende allant jusqu'à 500 000 \$ », précise le communiqué. **I.Med**

MARCHÉ DU TRAVAIL : LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION REQUISES BIENTÔT CONSULTABLES SUR LE NET

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé, samedi à Alger, le lancement prochain d'un service électronique appelé «Tawdjih» pour permettre aux catégories concernées par la formation de consulter les filières et les spécialités de formation requises sur le marché du travail.

Présidant les travaux de la réunion nationale des directeurs d'emploi des wilayas, le ministre a précisé que le secteur «compte lancer, dans les pro-

chains jours, un nouveau service permettant d'adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail, précisant qu'un programme électronique spécial appelé «Tawdjih» a été développé pour permettre aux catégories concernées par la formation de visualiser les filières et les spécialités de formation requises sur le marché du travail». Il a rappelé que le secteur a développé 102 plates-formes numériques sur le portail sectoriel, ajoutant que l'Agence nationale de l'emploi a déve-

loppé 37 services électroniques, dont la plateforme «Minha», qui a permis à l'agence de réguler et de gérer les listes des bénéficiaires du dispositif de l'allocation chômage, ainsi que la plateforme numérique «Wassit Online», pour concilier les demandes d'emploi avec les offres d'emploi. Bentaleb a affirmé que ces solutions numériques ont permis d'améliorer la qualité des prestations au niveau du service public de l'emploi et de réduire les motifs de déplacement des adhérents.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LA TRÊVE À GHAZA LÈVE LE VOILE SUR DES PRATIQUES INHUMAINES

Près de 200 enfants sont actuellement dans les geôles israéliennes

Avec la trêve à Ghaza et l'opération d'échange de prisonniers, le monde commence à découvrir que si l'enlèvement d'Israéliens par Hamas était présentée comme une «horreur absolue», et justifiait, en quelque sorte, le déluge de bombes sur Ghaza, certains médias occidentaux viennent de découvrir que des enfants palestiniens sont enlevés et arbitrairement enfermés par l'armée sioniste, en plus grand nombre et dans l'illégalité absolue.

En effet, Israël détient plus de 6700 prisonniers palestiniens dont 2000 en détention administrative. Autrement dit, sans aucun droit, sans accès au dossier d'inculpation ni possibilité de se défendre. Ces détenus subissent des violences et des humiliations quotidiennes. Parmi ces prisonniers, on estime que 200 sont mineurs. Israël juge 700 mineurs palestiniens chaque année devant des tribunaux militaires et plus de 12.000 mineurs ont été enfermés par Israël depuis 20 ans. La loi militaire israélienne rend responsable pénalement un enfant à partir de 12 ans. Ainsi des dizaines d'enfants de 12, 13 ou 14 ans enfermés quasiment sans aucun droit dans les geôles sionistes. 97% sont privés d'avocat, 88% des familles ne sont pas informées de leur arrestation et 99% des mineurs plaident coupable sous la pression, selon la plateforme des ONG françaises pour la Palestine. Ces enfants, comme les autres détenus, subissent des tortures psychologiques et des punitions collectives : privation de sommeil, obligation de rester ligoté dans une position volontairement dégradante ou douloureuse, privation d'eau, de nourriture ou d'accès aux toilettes... Selon l'Organisation Mondiale Contre la Torture, «des enfants palestiniens sont encore soumis à des actes de torture et autres mauvais traitements dans les centres de détention en Israël». En 2015, le



ÉCHANGE D'OTAGES
LES MÉDIAS OCCIDENTAUX VONT DÉCOUVRIR QU'ISRAËL ENLÈVE DES MILLIERS D'ENFANTS PALESTINIENS

Comité international de la Croix Rouge (CICR) évaluait à 850.000 le nombre de palestiniens ayant été plus ou moins longtemps détenus par les forces israéliennes depuis 1967. Ce chiffre représente presque un quart de la population de la Palestine occupée. Ces prises d'otage de

masse ont lieu depuis des décennies et l'échange de prisonniers est l'unique moyen de les libérer. Selon l'organisation Amnesty International, la situation s'est aggravée ces dernières semaines en Cisjordanie : «Les autorités israéliennes ont considérablement accru leur

recours à la détention administrative», ont favorisé «les traitements inhumains et dégradants de détenus et n'ont mené aucune enquête sur les cas de torture et les morts en détention au cours des quatre dernières semaines» écrit l'ONG le 8 novembre. **Par Mourad H.**

GÉOPOLITIQUE DE LA GUERRE À GAZA

Sionistes perd des soutiens classiques et l'Europe «regarde passer les trains»

La guerre à Gaza n'a pas encore livré tous ses secrets. Comme la guerre en Ukraine, elle sera une autre boîte de pandore, et déteindra sur le monde à mesure que le temps passera et déroulera ses événements plus inattendus les uns que les autres.

On voit déjà un Occident fragmenté et en décalage par rapport aux peuples européens, un Occident assujéti qui se fait dépasser par les nouveaux paradigmes politiques émergents ; surpuissance de la Chine, robustesse de l'Inde, présence impassible de la Russie, ambitions de la Turquie, montée en puissance des Brics, ainsi que d'autres facteurs qui se conjuguent pour annoncer la fin de l'hégémonie occidentale», cette courte intervalle qui a vu, depuis l'affaissement du bloc communiste, un Occident hégémonique (sous l'aile des Américains) dicter sa loi au reste du monde. L'autre chapitre généré par cette guerre est les accusations d'Etat-terroriste auxquels Israël fait aujourd'hui face. Ses crimes ont été observés par la planète entière, qui a pris soudainement conscience de l'ampleur des crimes sionistes. Même si les Etats Unis ont fait le jeu d'Israël jus-

qu'au bout, le peuple américain n'a pas marché dans la combine. En Europe également, le mur de la cohésion se fissure. Les relations entre Israël, la Belgique et l'Espagne ont pris un virage tendu à la suite des déclarations véhémentes du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et des représentants du gouvernement israélien en réponse aux commentaires des Premiers ministres belge Alexander De Croo et espagnol Pedro Sánchez. L'appel du Chef du gouvernement espagnol Sánchez pour une meilleure protection des civils et le respect du droit international pendant les récents affrontements ont été catégoriquement rejetés par Israël. Comme toujours lorsqu'il est acculé, le régime d'apartheid de Netanyahu, a qualifié ces déclarations de «soutien au terrorisme». De même, lors d'une visite en Égypte, le Premier ministre belge Alexander De Croo a également souligné la nécessité pour la riposte israélienne à Gaza de respecter le droit humanitaire international, appelant à mettre fin aux pertes civiles. De Croo a mis l'accent sur l'impératif de réduire au maximum les pertes civiles, soulignant le nombre déjà considérable de victimes

civiles à Gaza. «Nous ne souhaitons pas voir 10 000 pertes de plus. C'est un moment crucial... Ne laissons pas passer cette opportunité», a souligné le Premier ministre belge.

La réponse véhémement de Cohen, ordonnant la convocation des ambassadeurs belge et espagnol, souligne l'intensité croissante des tensions. Israël a réaffirmé son engagement envers le droit international tout en accusant le Hamas de «crimes de guerre» et de «crimes contre l'humanité», afin de justifier ainsi ses violations dans la Bande de Gaza. Le chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares, a qualifié «les accusations du gouvernement d'Israël» contre le dirigeant espagnol et belge de «fausses, hors de propos et inacceptables», dans une déclaration transmise à la presse. En marge de cette grossière accusation sans fondement, la reconnaissance unilatérale de l'État palestinien par l'Espagne a également été évoquée, suscitant ainsi la colère d'Israël. La façade européenne se fissure. Les prochains événements issus de la guerre à Gaza vont aboutir à d'autres paradigmes de même type.

Par Oukaci Fayçal

Les premiers camions de carburant entrent dans la bande de Ghaza en vertu de l'accord de trêve

Des camions chargés de carburant et de gaz de cuisine sont entrés dans la bande de Ghaza après l'entrée en vigueur vendredi matin d'un cessez-le-feu temporaire entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, a indiqué une source palestinienne.

Une source de sécurité palestinienne a déclaré que «les camions de carburant et de gaz de cuisine avaient commencé à arriver dans la zone spéciale pour être transportés vers la bande de Ghaza, suivis par des convois de fournitures humanitaires à travers le passage terrestre de Rafah entre la bande de Ghaza et l'Égypte». Le Hamas a déclaré dans un communiqué de presse que «200 camions de secours et de fournitures médicales et quatre camions de carburant et de gaz de cuisine entre-iraient quotidiennement dans la bande de Ghaza pendant la période de trêve».

Plus tôt dans la journée, le cessez-le-feu humanitaire entre la Résistance palestinienne et l'occupant sioniste, est entré en vigueur dans l'enclave côtière assiégée

CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À SA FAMILLE

Décès de l'ancien ministre du Commerce Layachi Yaker

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présenté, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion, suite au décès du l'ancien ministre du Commerce Yaker Layachi. «C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la disparition de Layachi Yaker, ancien ministre du Commerce, et face à cette épreuve, nous ne pouvons que nous résigner à la volonté de Dieu», a écrit le Président Tebboune.

«Nous avons perdu en lui, un homme parmi les cadres de l'Etat, qui a assumé avec dévouement et mérite de hautes fonctions et responsabilités en tant qu'ambassadeur, parlementaire et ministre. En ces douloureuses circonstances, je vous adresse mes condoléances les plus sincères et mes sentiments de compassion les plus profonds, priant Dieu Tout-Puissant de couvrir le défunt de Sa vaste miséricorde et de vous prêter patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», lit-on dans le message du président de la République.

I.M.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PRESSE SE RÉUNISSENT À DJEDDAH FORUM SUR LE RÔLE DES MÉDIAS DANS L'INCITATION À LA HAINE ET À LA VIOLENCE

Les travaux du forum international sur "les médias et leur rôle dans l'exacerbation de la haine et de la violence : dangers de la désinformation et de l'impartialité" ont débuté, hier, à Djeddah en Arabie saoudite. Organisé par la Ligue islamique mondiale (LIM) et l'Union des agences de presse des pays de l'Organisation de la coopération islamique (UNA), ce forum réunit les principales agences de presse internationales et du monde musulman, dont l'Agence Algérie Presse Service (APS), et d'éminents intellectuels et personnalités religieuses, du domaine juridique et des droits de l'Homme, ainsi que des responsables d'organisations internationales.

Au programme, plusieurs axes dans le but de cerner "les lacunes enregistrées dans le traitement médiatique des questions internationales, notamment celles liées à la religion, de repérer l'impact négatif de l'incitation et de la partialité dans les discours médiatique, et de sensibiliser à ses risques pour les sociétés humaines, dans le souci d'aboutir à une alliance internationale contre les dangers de la désinformation, de la partialité, et de la diffusion de la haine à travers le discours médiatique".

A l'ouverture du forum, le Secrétaire général (SG) de la LIM, Mohammed Abdelkarim Al-Aissa, a mis en avant l'importance du thème de ce forum notamment au vu des mutations dangereuses que connaît le monde, faisant allusion à la politique de deux poids deux mesures. Il a appelé à lutter contre ce principe de double standard, en témoignant les développements à Ghaza. Pour sa part, le ministre Ahmad Assaf, superviseur général des médias officiels de l'Etat de Palestine et président du conseil d'administration de l'Agence de presse palestinienne, a déclaré : "nier la réalité est plus dangereux que la désinformation et la partialité, elles-mêmes". Il a ajouté que la cause palestinienne avait souffert de ce phénomène depuis plus de 50 ans en raison des pratiques des grandes agences de presse et d'autres médias qui mettent en évidence un seul point de vue ignorant les massacres commis contre le peuple palestinien, en témoignent les réseaux sociaux qui permettent des publications appelant à tuer les Palestiniens.

Il a fait savoir, à cette occasion, que le nombre de martyrs parmi les journalistes et leurs familles s'élevait à 100 martyrs, ajoutant que le bombardement des bâtiments abritant les médias visait à faire taire les voix révélant la réalité des massacres commis par l'occupation sioniste qui n'a épargné ni écoles, ni hôpitaux, ni mosquées ni églises. La séance d'ouverture a également été marquée par la participation de nombre de journalistes et de correspondants des territoires palestiniens qui sont intervenus par visioconférence pour mettre en lumière la guerre médiatique en cours dans le cadre des attaques menées par l'entité sioniste " qui tente d'isoler Ghaza du monde et le monde de Ghaza".

Les travaux se poursuivront sous forme de plusieurs séances portant sur "le rôle des institutions et des directions religieuses dans la lutte contre les discours de la haine et la violence dans les plateformes médiatiques", "L'impartialité et la désinformation dans les médias internationaux : cas de la question palestinienne", " la responsabilité morale dans les médias internationaux" et "les alliances médiatiques religieuses pour lutter contre les discours de haine et l'extrémisme."

R.N./ avec APS

MALI, NIGER, LIBYE ET SOUDAN

Ces guerres « oubliées », toutes proches de l'Algérie

Si la guerre à Ghaza mobilise les médias et l'opinion publique dans tout l'espace du monde arabe et musulman, c'est par égard à la charge émotionnelle et spirituelle qu'elle dégage. D'autant que l'agresseur sioniste exerce un « fascisme d'Etat » chaque fois un peu plus.

Mais pour l'Algérie, il y a des soucis aux portes, et urgence il y a ; car l'Algérie partage des frontières terrestres avec ses 7 pays voisins (Sahara occidental, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, et Tunisie) pour un total de 6 734 km² de frontières. Et à la lisière de ces bandes frontalières, les tensions montent. Si au Niger, le mot qui résume le plus la situation des putschistes est celle du « Niger ni paix », c'est le pays voisin, le Mali, qui nous pose le plus de souci, cette fois-ci.

La guerre entre les Mouvements de l'Azawad et Bamako a atteint le point de non-retour, et il est, aujourd'hui, de l'ordre de l'inévitable que les belligérants puissent faire l'effort de s'asseoir autour d'une table des négociations, après ce qui s'est passé à Kidal, la semaine passée. Les choses ont dépassé le stade du casus belli et sont entrées dans la phase de la guerre ouverte où tous les coups sont permis.

Bamako s'appuie sur la souveraineté nationale pour



recupérer les bastions qu'occupait la Minusma jusque-là, alors que la rébellion du Nord-Mali rappelle qu'elle occupait ses bastions avant l'arrivée de la mission onusienne et que les Fama ne respectent pas les Accords convenus entre les deux parties.

Après l'intercession d'Alger pour ramener la paix au Nord-Mali en 1991, avec les accords de Tamanrasset, puis

celle de 2006, puis de 2015, il serait difficile aujourd'hui de faire entendre la voix de la raison à deux camps bien décidés cette fois-ci à en découdre.

Le Soudan est l'autre guerre oubliée par un Occident concentré depuis deux ans sur celle menée contre la Russie par l'Ukraine interposée. Les deux camps rivaux usent d'armes lourdes pour s'imposer sur un terrain qui

prend au piège surtout les populations civiles, avec près de 1,5 million de déplacés et des centaines de morts. La déflagration au Soudan est surtout inquiétante par le poids et la diversité des acteurs indirects qui manipulent Abdel Fattah al-Burhane et Mohamed Hamdan Dagalo Hemedti pour leur propre compte.

Par Oukaci Fayçal

MDN

Exercice sur le Poste de commandement de la capacité régionale de l'Afrique du Nord



Un exercice sur le Poste de commandement de la capacité régionale de l'Afrique du Nord, intitulé "Salam North Africa II" a été organisé du 18 au 25 novembre par la Base logistique de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord à Jijel (5^e Région militaire), a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre du renforcement de la disponibilité opérationnelle de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord et afin de rehausser les potentiels de planification conjointe entre les différentes composantes de la capacité, la Base logistique de la capa-

acité régionale de l'Afrique du Nord, sise à Jijel en 5^e Région militaire, a organisé du 18 au 25 novembre 2023 un exercice sur le Poste de commandement de la capacité régionale de l'Afrique du Nord, intitulé 'Salam North Africa II', précise le communiqué. La cérémonie de lancement de cet exercice, tenue le 23 novembre 2023, "a été supervisée par le Général-Major Belkacem Hasnat, Chef du Département emploi-préparation de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, en présence du secrétaire exécutif de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, Ahmed Hamida Tadjouri, ainsi que des membres du Commissariat de

l'Union africaine et de cadres de la 5^e Région militaire".

"Cet exercice, auquel ont pris part les délégations des pays membres de la capacité, en l'occurrence l'Algérie, l'Egypte, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique, s'est déroulé sur plusieurs étapes depuis la planification et la préparation jusqu'à l'exécution. Des étapes qui ont été marquées par un haut niveau de coordination entre les formations et les délégations participantes, notamment en termes de planification conjointe entre les composantes de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord et d'exercice du commandement et du contrôle entre responsables et subordonnés", relève le communiqué.

L'exercice du Poste de commandement de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord "a été une opportunité d'apporter davantage d'expériences en termes de planification au profit des officiers et des cadres de la capacité, et de maîtriser les mesures juridiques et opérationnelles lors du déploiement des missions de soutien de la paix du Commissariat par l'Union africaine, leur permettant ainsi un parfait accomplissement des missions liées à l'instauration de la sécurité et de la paix au sein du continent africain", conclut la même source.

R.N.

LUTTE ANTI-CANCER

Des progrès dans le dépistage précoce grâce aux moyens modernes de diagnostic

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, hier, que l'acquisition de moyens modernes de diagnostic du cancer a permis de réaliser des progrès tangibles en matière de dépistage et de diagnostic précoce qui contribueront à réduire le nombre de décès malgré la tendance à la hausse de cette maladie en Algérie et dans le monde.

Dans une allocution lue en son nom par le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, à l'ouverture de la rencontre annuelle du Réseau national des Registres du cancer, Saihi a souligné que "les moyens modernes de diagnostic acquis ont permis de réaliser des progrès dans le dépistage et le diagnostic précoce de la maladie, ce qui rendra possible la réduction du nombre de décès en dépit de la tendance à la hausse des cas". La prise en charge des cas qui répondent au traitement, selon le ministre, rendrait possible cette baisse avec la contribution de tous, soulignant que cette maladie est actuellement considérée comme une maladie curable. Abdelhak Saihi a également souligné que l'exploitation des données des registres du cancer pour les années 2020 et 2021 publiées par le Réseau national confirme "la tendance à la hausse du cancer en Algérie et dans le monde, en raison de plusieurs facteurs dont la



vieillesse, une mauvaise hygiène de vie, l'absence du sens de responsabilité individuelle et collective, les comportements préjudiciables à la santé outre les facteurs environnementaux".

Pour une exploitation optimale des fichiers nationaux, le ministère s'attèle à "former les employés qualifiés dans la collecte d'informations sur le cancer, en procédant à l'échange d'informations à

travers l'utilisation du logiciel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) +Canreg5+, utilisé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)", dira le ministre. **R.N.**

PARTIS POLITIQUES

LA VISION DU MSP S'INSPIRE DE LA DÉCLARATION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abdelali Hassani Cherif a affirmé, avant-hier à Relizane, que la vision et les orientations de sa formation politique s'inspirent de la Déclaration du 1er novembre 1954. Présidant un séminaire de wilaya des structures et cadres du parti, M Hassani a souligné que "le MSP fait de la Déclaration du 1er novembre un cadre politique à travers lequel le parti milite pour parachever le parcours des Martyrs et des Moudjahidine afin de réaliser les objectifs et le message de la Déclaration dans ses moindres détails". Il a ajouté que sa formation politique était pour "la consolidation des libertés dans le pays, qu'elles soient personnelles, collectives, politiques, partisanes, associatives ou médiatiques", notant que son mouvement estime que la liberté est "un point de départ et un acquis" de la Révolution de Novembre. Le même intervenant a également évoqué les massacres commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, saluant la position officielle de l'Etat dans le soutien à la cause palestinienne, ainsi que la solidarité et l'élan populaire des Algériens avec cette cause. Hassani a déclaré, par ailleurs que "la question palestinienne est une question centrale pour le Mouvement de la société pour la paix, qui soutient et lutte depuis sa création pour la liberté du peuple palestinien". Il a estimé que la trêve humanitaire actuelle "n'est qu'un passage vers un nouveau chapitre de la bataille pour la libération de la Palestine, et qui sera une occasion pour la résistance pour se repositionner sur le champ de bataille". **R.N.**

EXPLOSION DE GAZ DANS UN APPARTEMENT À MÉDÉA

14 PERSONNES INCOMMODÉES

Quatorze personnes ont été incommodées, dont trois souffrent de brûlures du 2^e degré, dimanche matin, dans une explosion de gaz suivie d'un incendie dans un appartement à Médéa, indique un communiqué de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus dimanche à 10h20, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement à la cité Theniet Lahdjer, dans la commune et daira de Médéa, ayant causé des gênes respiratoires à 14 personnes, dont trois (3) souffrant de brûlures de deuxième degré, précise la même source.

CONSEIL DE LA NATION

Une plénière consacrée au débat des textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée à la présentation et au débat de deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle, indique un communiqué de la Chambre haute du parlement. "Le Conseil de la

Nation tiendra une séance plénière sous la présidence de Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, lundi, consacrée à la présentation pour débat du texte de loi relatif à la presse écrite et électronique par le représentant du Gouvernement, ainsi qu'à la présentation du

rapport préliminaire de la commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme", précise le document.

La séance sera consacrée également à "la présentation par le représentant du Gouvernement du texte de loi relatif à l'activité audiovi-

suelle et du rapport préliminaire de la commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme, suivie des interventions des sénateurs au sujet des deux textes et la réponse du représentant du Gouvernement", conclut le document.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La quête d'une adaptation des recherches scientifiques aux exigences du secteur économique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a insisté, avant-hier, sur la nécessité d'adapter les recherches et les projets scientifiques aux exigences du secteur économique et de la société algérienne en général. Présidant au siège du ministère le lancement du troisième appel à projets de recherche nationaux "auxquels a été affectée une enveloppe financière de 2 milliards de DA", Baddari a précisé que ces initia-

tives visent à "transformer les recherches et l'innovation technologique" en des projets réels mis en œuvre par des entreprises économiques ce qui contribuera, a-t-il dit, à "booster le développement et à créer de la richesse et de l'emploi". Les projets de recherche qui "seront réalisés concrètement dans trois ans" ont été sélectionnés dans les domaines de la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être du citoyen, a précisé le ministre qui

a ajouté que la sélection de ces domaines vient en réponse aux exigences de la société algérienne et des opérateurs économiques et industriels. Quant au directeur de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère, Mohamed Bouhicha a indiqué que ces programmes nationaux de recherche permettent la prise en charge des préoccupations soulevées, notamment par les opérateurs économiques, soulignant que toutes les

recherches "sont applicables sur le terrain". Contrairement aux précédentes initiatives dans lesquelles les chercheurs conçoivent les recherches et les proposent ensuite aux secteurs concernés, la conception des projets de recherche s'est faite cette fois selon les propositions des partenaires économiques afin de garantir leur efficacité et leur concrétisation, a fait savoir le même responsable ajoutant que les prochaines recherches seront sélectionnées dans les

domaines de la cyber-sécurité et l'informatique quantique. Rappelons que le lancement de cet appel a été marqué par la présence de plusieurs membres du gouvernement représentant les secteurs de l'énergie et des mines, l'agriculture, les ressources en eau, la pêche, l'environnement, les petites et moyennes entreprises, et du président du Conseil national économique, social et environnemental.

R.N./avec APS

FINANCE ISLAMIQUE

LA CNEP-BANQUE OUVRE 11 NOUVEAUX GUICHETS À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL



La CNEP Banque a décidé d'étendre son réseau d'activité dédié à la finance islamique à travers l'ouverture ce lundi de 11 nouveaux guichets répartis sur le territoire national, a annoncé hier un communiqué de cette banque publique.

Cette expansion "témoigne de notre engagement à rendre la finance islamique accessible à un plus grand nombre de clients, renforçant ainsi notre ambition à offrir des solutions financières conformes aux principes de la Chariaa", souligne ledit communiqué. Ces guichets sont répartis sur les différents réseaux de la CNEP Banque, dans les wilayas d'Oran (l'agence Bir El Djir), Ghardaïa (l'agence Tamanrasset), Tlemcen (les agences Sebdo et Ben Badis) et Annaba (l'agence El Kala). Il s'agit également de nouveaux guichets à Alger Est (les agences Reghaïa, Les Vergers et Bab Ezzouar), Batna (l'agence Ain Touta), Blida (l'agence Ain Oussara) et Chlef (l'agence Ténès).

Rappelons que l'ouverture de ces guichets vient s'ajouter à ceux déjà opérationnels, depuis novembre 2020, "plaçant ainsi la Banque au premier rang en matière de réseau de distribution avec un réseau de 96 guichets, dont une (01) agence exclusivement dédiée, répartis sur 45 Wilayas du pays", note la même source.

M.H.

ENTREPRENEURIAT

Cinq projets lauréats de la compétition «Eco Innovation Challenge»

Cinq projets entrepreneuriaux ont été désignés pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'incubateur de l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) après avoir convaincu le jury de la compétition consacrée au développement durable "Eco Innovation Challenge" initiée par cette école.

Il s'agit du projet "Bio Green Desert" dont les initiateurs ont développé un appareil capable de produire du composite à partir des déchets organiques issus des palmiers, permettant d'obtenir un engrais naturel à des coûts très concurrentiels, du projet "ISOGRIN" qui valorise les déchets des olives pour fabriquer des panneaux isolants affichant un prix bien plus bas que ceux en polystyrène.

Le troisième projet lauréat est "Volta Gaz" s'appuyant sur une solution qui utilise du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), avec même la possibilité d'utiliser de l'hydrogène et du méthanol, pour alimenter les appareils domestiques, ainsi que les générateurs électriques et les équipements agricoles tels que les pompes, avec un gain de coût de -80% par rapport à l'utilisation de l'essence et -70% qu'en utilisant le diesel et en réduisant de 60% les émissions de CO2.

Le quatrième projet qui a séduit le jury est "Enviro" qui propose la collecte automatique des bouteilles en plastique par des appareils (distributeurs) d'une capacité de



400 Kg qui broient les bouteilles et qui attribuent aux utilisateurs des bons d'achat utilisables auprès de marques soucieuses du respect de leur responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Le cinquième projet lauréat de ce concours est "Village Eco touristique" qui développe une brique de terre pour la

construction, fabriquée à 95% de terre sableuse du sud algérien, et présentant des avantages en terme d'isolation thermique, en plus d'une résistance équivalente à celle du béton. Les lauréats bénéficieront d'un programme d'accompagnement au sein de l'incubateur de l'ESAA d'une durée de six mois qui inclura plus de 234 heures de forma-

tion dispensées par des experts dans leurs domaines, dans le but de peaufiner davantage les projets en vue de la création de startups. Ces projets font partie des 15 projets finalistes, sélectionnés parmi les 120 projets reçus des quatre coins du pays, ayant atteint la dernière phase d'évaluation.

R.E. / avec APS

RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

Plaidoyer pour une loi-cadre concernant les marchandises saisies

Des participants à une journée d'étude sur la réglementation douanière organisée samedi par la cour de justice de Tizi-Ouzou ont plaidé pour la promulgation d'une loi cadre concernant le traitement des affaires relatives aux marchandises saisies. Cette recommandation vise, selon les représentants des différents corps et institutions ayant pris part à la rencontre, à simplifier et renforcer la coordination entre les parties interve-

nant dans les affaires relatives aux marchandises saisies, qui sont la Sûreté et la Gendarmerie nationales, les services de Douanes, et le secteur de la Justice. Il s'agira, ont-ils précisé, de « permettre un meilleur traitement des affaires concernant les marchandises saisies, qui sont parfois émaillées par des vides procédurales qui prolongent leur traitement ». Dans les recommandations ayant sanctionné la rencontre, les participants ont

préconisé la révision du code des douanes, proposant d'introduire des amendements à même de réduire les affaires et les délais de leur traitement. A ce propos, ils ont proposé le règlement à l'amiable de certaines affaires de moindre importance et renforcer l'utilisation des moyens technologiques modernes. Lors de la rencontre, les intervenants représentant des différents corps ont également soulevé certaines «

contraintes », notamment, procédurales, qui entravent le suivi et l'instruction des affaires liées aux marchandises saisies. L'organisation de cette journée intervient dans le cadre du cycle de formation lancé par les pouvoirs publics au profit des corps et institutions concernées par la question des marchandises saisies, à savoir, la douane, la sûreté et la gendarmerie nationales ainsi que le secteur de la justice.

R. E.

QUOTAS DE PRODUCTION PÉTROLIÈRE

L'OPEP+ est sur le point de s'entendre avec l'Angola et le Nigeria

L'OPEP+ devrait parvenir à une solution au différend sur les quotas de production des pays africains, qui a incité le groupe à reporter une réunion cruciale au 30 novembre, alors que le marché s'attend de plus en plus à ce que le cartel pétrolier approfondisse ses réductions d'approvisionnement pour l'année prochaine.

La coalition s'efforce d'ajuster les objectifs 2024 fixés pour l'Angola et le Nigeria afin d'apaiser les inquiétudes exprimées par les deux pays ces derniers jours, selon l'agence Bloomberg, citant l'un des délégués. Cela intervient après que

les deux pays ont accepté en juin des quotas de production qui reflètent le déclin de leurs capacités de production compte tenu du manque d'investissement et des perturbations opérationnelles respectivement à 1,28 million de barils par jour et 1,38 million de barils par jour.

Un accord permettrait désormais à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et à ses partenaires de se concentrer sur la nécessité de s'entendre sur des mesures visant à resserrer les approvisionnements en 2024, dans un contexte de craintes d'un ralentissement de

la demande.

Après une semaine de fluctuations des prix, les attentes du marché pétrolier ont changé concernant l'issue de la réunion reportée de l'OPEP+. On s'attend toujours à ce que l'Arabie saoudite et la Russie, les leaders de la coalition, prolongent les restrictions de production d'un peu plus d'un million de barils par jour au cours du premier trimestre pour soutenir les prix, selon une enquête Bloomberg auprès des traders et des analystes.

Cependant, malgré le report de la réunion en raison de réserves sur les quotas de pro-

duction des membres africains, environ la moitié des participants à cette enquête s'attendent désormais à ce que l'alliance OPEP+ dévoile des mesures visant à resserrer les marchés pétroliers lors de sa prochaine réunion du 30 novembre.

À la lumière du manque de clarté concernant la décision de l'OPEP+, les marchés pétroliers ont traversé une période de volatilité au cours de laquelle les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 4 % après la publication de rapports le 17 novembre qui prévoyaient une réduction collecti-

ve de la production, mais les prix du pétrole ont reculé depuis lors pour s'échanger au dessous de 82 dollars le baril. La coalition a décidé de reporter sa réunion ministérielle de quatre jours, soit le 30 novembre, à la lumière des réserves de l'Angola et du Nigeria concernant la baisse des quotas de production, ce que les dirigeants du groupe les ont exhortés à faire. L'OPEP+ a également annoncé que la réunion se tiendrait virtuellement via Internet plutôt qu'en personne au siège de l'OPEP à Vienne comme prévu initialement.

M. H.

El Tarf : reconstitution progressive des zones forestières affectées par les incendies

Les actions de reboisement se poursuivent dans la wilaya pour réhabiliter les espaces forestiers les plus touchés par les incendies. Il s'agit de la plantation de diverses essences forestières telles que le cyprès, le chêne vert, le pin d'Alep, l'olivier et le caroubier. Mais ces efforts restent en deçà de ce qui est attendu pour reconstituer totalement les superficies brûlées par les incendies.

Une opération de régénération progressive des espaces forestiers ravagés par les incendies des trois dernières années, dans la wilaya d'El Tarf, est en cours au moyen d'importantes actions de reboisement. Des campagnes sont ainsi programmées, dont la plus importante bat son plein au titre de l'année 2023, visant la mise en terre de 500.000 arbres dans le cadre d'une opération de reboisement entamée durant la seconde quinzaine d'octobre, selon le Conservateur des forêts, Abdelaziz Belahdji. Le même responsable a ajouté que le processus de reboisement pour la saison 2023-2024 permettra de réhabiliter plus de 500 hectares par la plantation d'environ 500.000 pousses d'arbres dans les zones forestières les plus touchées par les incendies de forêt, en plus d'un programme parallèle de volontariat devant inclure 24 communes de la wilaya. L'opération comprend



la plantation de différentes essences forestières adaptées au climat de chaque région, tel le cyprès, le chêne-liège, le chêne vert, le pin d'Alep, le saule, l'olivier et le caroubier, selon M. Belhadji. Ce dernier a fait part de la conclusion de conventions avec plusieurs associations actives sur le terrain afin d'accompagner la Conservation des forêts dans la réhabilitation des zones forestières endommagées

au cours de l'été dernier, tout en travaillant à l'entretien des pousses nouvellement plantées pour les préserver durant les étapes de leur croissance. Selon le Conservateur des forêts, la plantation d'essences forestières se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars 2024, mettant à contribution différents secteurs d'activité ainsi que les citoyens volontaires qui seront accompagnés et formés aux techniques de mise en terre afin d'assurer le succès de la campagne et favoriser la croissance rapide des arbres. Afin de réussir les opérations de plantation, notamment sur le plan technique, la Conservation des forêts a signé plusieurs conventions avec des associations locales actives dans l'Environnement, et organisé des journées de formation au profit de leurs responsables sous la supervision de l'Institut national de recherche forestière d'Alger. L'objectif étant de leur enseigner les techniques et les méthodes correctes de plantation, selon le même responsable qui a rappelé que les incendies de forêt de l'été 2022 avaient détruit quelque 6.000 hectares de couvert forestier. Il est à noter que la superficie forestière de la wilaya d'El Tarf est de 167.311 hectares, ce qui représente environ 57 % de la superficie totale de la wilaya, selon le Conservateur des forêts.

R.R.

AÏNDEFILA :

11 000 TONNES DE POMME DE TERRE INJECTÉES SUR LE MARCHÉ

Le déstockage de plus de 11.285 tonnes de la pomme de terre destinée à la consommation a été lancé la mi-novembre en cours dans la wilaya d'Ain Defla, apprend l'APS de la direction des services agricoles (DSA). L'objectif visé par cette opération de déstockage est d'assurer la disponibilité de ce produit sur le marché et stabiliser les prix, a indiqué à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique (Opat) à la DSA, M'hamed Makrachi. Il a souligné qu'au 21 novembre, 1.431 tonnes de pomme de terre ont fait déjà l'objet de déstockage au niveau de la wilaya, ajoutant que l'opération se poursuit jusqu'à ce que les 9.853 tonnes restantes soient totalement déstockées. Aussi, pas moins de 33.425 tonnes de pomme de terre de consommation ont été stockées par l'entreprise publique «Frigomedit» auprès de 164 chambres froides de la wilaya, dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation, a-t-il indiqué. Makrachi a fait savoir que le début de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison est prévue pour la mi-décembre prochain au niveau de la wilaya d'Ain Defla. la campagne s'étalera jusqu'à fin janvier ou début février 2024, a-t-il dit, soulignant qu'une superficie de 3.200 hectares a été cultivée au titre de la saison 2022/2023. Pour rappel, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev avait annoncé le 14 novembre courant, le début du déstockage de 30.000 tonnes de pomme de terre destinées à la consommation en application des directives du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. **APS**

RAKHROUKH :

Pose des rails de la ligne Khenchela-Ain Beïda avant la fin 2023

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a insisté, jeudi à Khenchela, où il effectuait une visite de travail, sur la nécessité d'achever l'opération de pose des rails de la ligne Khenchela-Ain Beïda (Oum El Bouaghi) «avant fin 2023».

Le ministre qui s'exprimait sur le chantier de réalisation de la gare ferroviaire principale d'El Hamma, après avoir reçu des explications techniques sur la projet de réalisation de la ligne de chemin de fer Khenchela-Ain Beïda, a appelé les responsables du groupement d'entreprises chargées de cette ligne à «achever les travaux de pose de la voie ferrée le long des 51 km avant la fin de cette année», comme elles s'y étaient «engagées lors de (sa) visite à Khenchela en mars dernier». M.Rakhroukh a également instruit les responsables des entreprises en charge de la mise en œuvre du projet, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, pour la wilaya de Khenchela, à l'effet de «déployer davantage d'efforts

pour accélérer le rythme des travaux et résorber le retard enregistré à cause de certaines contraintes liées, notamment, aux expropriations». Le ministre, qui a reconnu la difficulté d'achever à temps la pose des rails de la ligne Khenchela-Ain Beïda en raison du manque de temps et de l'arrivée de la saison des pluies, n'en a pas moins souligné, lors d'un échange avec les responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), qu'il était «néanmoins possible d'y parvenir en présence d'entreprises nationales performantes, capables de relever le défi et de livrer le projet dans les temps». Il a également fait part de la nécessité de «donner la priorité à l'achèvement de la gare ferroviaire principale d'El Hamma, destinée au transport de marchandises et de voyageurs, d'ici à 3 mois», tout en œuvrant à accélérer le rythme des travaux dans les gares de Baghaï, de Metoussa et de Fkirina (Oum El Bouaghi) afin que le projet puisse être «achevé et livré définitivement et en totalité courant juin 2024». .

APS

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES DOUANES D'ORAN

Visite du DG des douanes de Mauritanie

Le directeur général des Douanes de la Mauritanie M. Hamdou Cheikh Abdellah, a effectué mardi une visite à l'École supérieure des Douanes d'Oran au cours de laquelle il s'est enquis des différentes structures pédagogiques dont dispose l'école. Le Directeur de l'École supérieure des Douanes, le Contrôleur général Amani Abdelkader a présenté, à cette occasion, un exposé détaillé sur l'École, ouverte en 2003, où il a abordé ses missions, son régime de formation, ses structures pédagogiques et sa relation avec son environnement externe entre universités et centres de recherche. Cette visite intervient à l'issue des travaux de la 6e session de la réunion du Comité douanier mixte algéro-mauritanien, tenue lundi au siège de la Direction générales des

Douanes à Alger, selon un communiqué de la cellule de communication de la Direction générale, qui a signalé que la visite de la délégation de Mauritanie en Algérie s'inscrit dans le sillage de la recherche des moyens de coordination et de renforcement de la coopération bilatérale dans divers domaines liés aux douanes, notamment la formation et l'échange d'expériences entre les dispositifs douaniers des deux pays. Le DG des douanes mauritanien a été accompagné durant cette visite par l'Inspecteur général des services des Douanes algériennes, le Contrôleur général Mustapha Dahmane, représentant le Directeur général des Douanes Abdelhafidh Bakhouch, des autorités locales civiles et militaires.

OUARGLA :

33 000 hectares de terres agricoles attribuées

Trente actes d'attribution de terres agricoles ont été remis jeudi dernier dans la wilaya d'Ouargla à des investisseurs ayant postulé via la plateforme de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas). Une opération de remise de 30 actes d'attribution de terres agricoles s'est effectuée au siège de la

wilaya, sous l'égide du wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, en présence du directeur général de l'Odas. Elle s'inscrit au titre du programme de l'Odas, dont le siège se trouve dans la wilaya d'El-Méniaâ. Ces investisseurs, ayant d'ores et déjà postulé à cette opération à travers la plateforme numérique, se sont vu accorder, selon leurs

vœux, une superficie agricole globale de 33.000 ha de terres situées dans les périmètres agricoles de Hassi-Lehdou, région de Gassi-Touil (commune de Hassi-Messaoud), et Sahn-1 et 2 (commune de N'goussa). Le DG de l'Odas, Geunnoune Djoudi, a, à cette occasion, indiqué que ces périmètres ont été attribués aux

investisseurs ayant remplis les conditions établies par l'office, avant d'appeler les bénéficiaires à faire preuve d'initiative et d'action, et d'adhérer aux efforts de l'Etat visant à réaliser l'autosuffisance et la réduction de la facture des importations, notamment des cultures stratégiques. Guennoune a fait savoir, à ce titre, que d'autres surfaces

seront mises à la disposition des agriculteurs avant la fin de l'année courante et d'autres le seront durant le premier semestre 2024, par souci d'étendre les surfaces des cultures stratégiques dans cette région aux grandes potentialités naturelles faisant d'elle un pôle agricole par excellence.

APS

LES ENJEUX DE LA

Bien qu'il soit essentiel pour promouvoir la connectivité, le commerce, la croissance économique et l'emploi, le transport reste une source importante d'émissions de gaz à effet de serre. Il est important de trouver une solution à ces compromis pour parvenir à un transport durable et, par là même, à un développement durable. A l'occasion de la journée mondiale des transports durables, célébrée le 2-Novembre, les nations unies définissent le transport durable comme « la mise à disposition de services et d'infrastructures pour la mobilité des personnes et des biens - favorisant le développement économique et social au profit des générations actuelles et futures - d'une manière sûre, abordable, accessible, efficace et résiliente, tout en réduisant au minimum les émissions de carbone et autres émissions, ainsi que les incidences sur l'environnement ». Le transport durable n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen de parvenir au développement durable. Privilégier les transports publics plutôt que la voiture permet de réduire jusqu'à 2,2 tonnes d'émissions de carbone par an et par personne. Reconnaisant l'importance du rôle que des systèmes de transports sûrs, d'un coût abordable, accessibles et durables pour tous jouent en

au moyen d'un système de transport intermodal intégré en mettant en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, en mettant en commun les meilleures pratiques afin d'optimiser le développement d'autoroutes, de routes, de rues, de voies ferrées, de voies navigables, de voies aériennes, d'aires de transfert modal et de ports interconnectés, et en encourageant la construction et la mise en service d'infrastructures de transport qui réduisent la consommation d'énergie et d'autres ressources et l'occupation des terres, qui diminuent les émissions de gaz à effet de serre, de substances appauvrissant la couche d'ozone et d'autres polluants, et qui ont des retombées bénéfiques sur le plan social. Il faut savoir qu'au niveau mondial, l'empreinte carbone annuelle moyenne par individu est de 5,9 tonnes. De même, vivre sans voiture peut réduire votre empreinte carbone annuelle de 3,6 tonnes. Passer d'un véhicule ordinaire à un véhicule électrique peut réduire votre empreinte carbone de 2 tonnes par an en moyenne.

POUR UNE MOBILITÉ PLUS VERTE

Les voitures particulières sont le principal fléau du secteur des transports.

Le covoiturage permet de nettement diminuer les émissions de polluants, tout en étant très économique. Les véhicules les plus vertueux

lui de taille, puisqu'il autorise la poursuite de la production de véhicules thermiques après 2030, à la condition que ces derniers fonctionnent avec des carburants de synthèse. La pertinence écologique de ces carburants fait aujourd'hui débat : que ce soit à partir d'hydrogène vert ou d'électricité bas carbone afin d'obtenir du méthanol, la production des carburants de synthèse se révèle extrêmement chère, et leur usage sera donc très limité. En ce qui concerne les transports, l'objectif pour 2030 est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 28% par rapport à 2015. Cette ambition couvre l'ensemble des moyens de transport, à l'exception du transport aérien. Si l'horizon 2035 peut paraître encore éloigné, de nombreux constructeurs automobiles se sont déjà engagés sur des objectifs cohérents avec ceux de l'UE. Citons Audi, qui annonce achever sa transition vers le 100% électrique pour 2033, ou Renault, qui affiche l'ambition de proposer une flotte composée à 90% de véhicules électriques pour 2030. Comment concilier les avantages de la mobilité tant sur le plan économique que d'un point de vue plus général avec la nécessité de plus en plus impérieuse de lutter contre le changement climatique ? s'interroge dans un article, Le journal Les Echos. La réponse réside de toute évidence dans la décarbonation des modes de transport et de déplacement. « Des véhicules électriques aux carburants d'aviation durables en passant par les trottinettes, une vague d'innovation a déferlé sur le secteur des transports ces dernières années, les nouvelles technologies contribuant à populariser des modes de transport de substitution et à décarboner les modes existants », ajoute la même source.

Toutefois, les voyages et le tourisme représentent, selon les estimations, entre 8 et 11 % du total des émissions de CO2 dans le monde, un chiffre qui risque fort d'augmenter puisque l'on prévoit une hausse de 85 % des déplacements entre 2016 et 2035. La plus forte contribution en termes d'émissions dans le secteur des transports revient aux voitures particulières (39 %), suivies des camions moyens et lourds (23 %) et du transport maritime (11 %). Le transport ferroviaire ne représente que 3 % des émissions. À kilomètre équivalent, l'avion est le mode de transport qui émet le plus de CO2. On estime à environ 5 % la contribution de l'industrie aéronautique au réchauffement de la planète. Il s'agit donc d'un secteur clé vers lequel les investisseurs peuvent se tourner pour placer leurs capitaux dans des entreprises actrices de progrès. La décarbonation du transport aérien est extrêmement complexe, mais les spécialistes passent en revue tous les aspects, du carburant à la fabrication, en passant par la conception des avions et des aéroports. De nombreuses compagnies aériennes se sont déjà engagées en faveur du carburant d'aviation durable (Sustainable Aviation Fuel, ou SAF). Ce biocarburant, dont les propriétés chimiques sont similaires à celles du carburant d'aviation conventionnel, affiche des émissions de gaz à effet de serre potentiellement très inférieures, mais il est actuellement coûteux et difficile à trouver. La situation pourrait changer à l'avenir dans la mesure où la Loi américaine sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act) prévoit des subventions pour la production de SAF, tandis que l'Union européenne envisage de fixer des objectifs d'utilisation de SAF à partir de 2030 pour toute compagnie aérienne soucieuse d'obtenir un label écologique⁹. Selon le journal, « l'évolution des préférences des consommateurs peut également peser dans la balance : une enquête récente révèle que 40 % des voyageurs sont prêts à payer au moins 2 % de plus pour des vols à bilan carbone neutre. Une autre solution consisterait à décentraliser les pôles de transport aérien. Par exemple, le fait de privilégier les aéroports régionaux plutôt que centraux contribue à stimuler les économies locales, en favorisant le tourisme et l'emploi dans ces régions, et à réduire la pression exercée sur les grandes métro-

poles, lesquelles par la circulation plus sereines ». De son côté, le reste. Les na- mement de C nouvelles tec Royal Caribb zéro émissio bout de l'éch londonien de de.

ESSOR DE L'ÉLECTRIQUE

« La plus forte croissance du secteur mobile (39 %) des véhicules en entier définis nouveaux ob- sions, comme velles voiture dans la zone années à ver tous les véhi pris les auto à 2025 », pré Les ventes devraient au Outre les fab Tesla, il est p qui fabriquer re des équip électriques. nécessité de en ville, et éventail d'er récente sugg détermine si les émission viaire prés empreintes transport, ma d'horaires et entreprises c logies pour davantage les des billets déchets de p les émissions clients de con trajet. Parall électriques q logies, dont tuer des alter et les nouve plus de 92 m liaisons fe atteindre plu On observe a lité, notamm électriques. exploser la c deux-roues n native au tr Selon McKin représente a cements à l'é à quelque 18 du marché, c d'ici à 2030 liards USD² vélos électri taïwanaise G comme Bosc appareils él également de geables pour d'opportunit tisseurs à me

SINGAPOUR SANS VOITURE

À Singapour,

Une vague d'innovation a déferlé sur le secteur des transports ces dernières années, les nouvelles technologies contribuant à populariser des modes de transport de substitution et à décarboner les modes existants.

favorisant une croissance économique durable, en améliorant le bien-être des populations et en renforçant la coopération et le commerce internationaux, Les nations unies ont déclaré le 26 novembre Journée mondiale du transport durable.

TRANSPORT DURABLE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le transport durable - avec ses objectifs d'accès universel, de sécurité accrue, de réduction de l'impact sur l'environnement et le climat, d'amélioration de la résilience et d'une plus grande efficacité - est au cœur du développement durable. Outre la mise à disposition de services et d'infrastructures pour la mobilité des personnes et des biens, le transport durable peut permettre d'accélérer la réalisation d'autres objectifs cruciaux, tels que l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, l'autonomisation des femmes et la lutte contre le changement climatique. Que ce soit pour le travail ou pour le plaisir, le choix de notre moyen de transport pour se rendre d'un endroit à l'autre, que ce soit la voiture, l'avion, le bateau, le vélo, le scooter ou les transports en commun, peut avoir une incidence significative sur les émissions de carbone. Prendre des décisions éclairées en matière de transport peut nous aider à réduire les émissions de carbone et à améliorer la qualité de l'air : tout le monde y gagne ! Il est également important de coopérer en vue renforcer la connectivité des transports

pour le climat sont sans conteste ceux fonctionnant à l'électricité, suivis de ceux au GPL (gaz de pétrole liquéfié) et au GNV (gaz naturel véhiculé). Les hybrides rechargeables « doivent être rechargés systématiquement, pour un usage quotidien tout électrique » avec un « recours au moteur thermique uniquement pour les longs déplacements », précisent les experts. La décision européenne d'arrêter la production de véhicules thermiques neufs en 2035 est une étape aujourd'hui actée, pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 sur le vieux continent. Pour autant, cette interdiction, qui prendra effet 15 ans avant l'horizon fatidique de 2050, n'a pas fait l'objet d'un consensus global. Les Etats membres semblaient initialement majoritairement en accord sur l'arrêt de la production de véhicules thermiques en 2035, comme le laissait penser la validation de la loi consacrée à cette ambition, le 14 février dernier. Le 10 mars dernier, l'Allemagne, à la surprise de beaucoup, s'est jointe aux trois seuls pays qui affichaient des réticences quant à la validation de cette loi, à savoir l'Italie, la Pologne et la Bulgarie. Un mois de bras de fer plus tard, le texte validant la fin de la production des véhicules thermiques d'ici à 2035 est finalement validé par l'ensemble des pays membres. L'Allemagne a accepté de valider l'accord, ayant obtenu ce qu'elle désirait, à savoir un aménagement spécifique autorisant, après 2035, l'utilisation de carburants synthétiques pour les véhicules thermiques. Si les contours législatifs de cet aménagement ne sont pas encore définitifs, l'enjeu est

TRANSPORTS DURABLES

MOBILITÉ VERTE

elles sont parfois très encombrées et souffrent de niveaux de pollution élevés, notamment de nuisances

Le tourisme de croisière n'est pas en affaires de croisière émettent énormément de CO₂, mais le secteur investit dans des technologies et réduit ses émissions. Le Danemark prévoit de lancer un navire à hydrogène d'ici à 2035, tandis qu'à l'autre bout du monde, le Thames Clipper, le service de navettes fluviales, se met à l'hybride.

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La contribution aux émissions globales des transports revient à l'automobile (26%), en partie à cause du nombre de véhicules en circulation. Les autorités du monde entier passent de nouvelles politiques et de nouveaux objectifs visant à réduire les émissions : l'interdiction de la vente de nouvelles voitures à motorisation essence et diesel en Europe et au Royaume-Uni dans les prochaines années, tandis que l'Inde vise à ce que toutes les voitures à deux et trois roues, y compris les rickshaws, soient électriques d'ici à 2030, précise la même source.

Le marché des véhicules électriques (VE) devrait augmenter de 35 % cette année. Les fabricants de VE eux-mêmes, comme Tesla, envisagent d'investir dans des sociétés de batteries, des pièces ou des services de recharge pour véhicules électriques. Le covoiturage peut réduire la nécessité de posséder une voiture, notamment en offrant aux investisseurs un nouvel modèle d'entreprise à explorer. Une étude récente toutefois que c'est le tarif qui rend le covoiturage réduit ou augmente les coûts polluants. «Le transport ferroviaire est l'une des plus faibles émissions de carbone de tous les moyens de transport, mais les passagers restent tributaires des itinéraires établis. Cela étant, les entreprises du secteur exploitent les technologies pour améliorer leurs services et attirer de nouveaux clients, par exemple en proposant des services électroniques pour réduire les coûts et en rendant les données sur les trajets plus visibles pour permettre aux entreprises d'appréhender l'impact carbone de leur activité. Également, les trains et tramways qui exploitent les nouvelles technologies d'automatisation, peuvent constituer des alternatives bas carbone dans les villes denses et aux centres urbains. Déjà estimé à 1,2 milliard USD, le marché mondial des véhicules connectés devrait atteindre 143 milliards USD d'ici à 2030. La pandémie de Covid-19 a fait émerger une demande en faveur de ce type de véhicules motorisés qui constituent une alternative aux transports en commun.

Way & Company, la micro-mobilité aujourd'hui environ 16 % des déplacements à l'échelle mondiale. Le cabinet estime à 100 milliards USD la valeur actuelle du marché qui pourrait plus que doubler pour atteindre environ 440 milliards USD en 2035. Qu'il s'agisse de fabricants de voitures comme Yamaha ou la société de vélos Giant Bicycles, ou d'une entreprise de vélos électriques, sans doute plus connue pour ses électroménagers mais qui fabrique des moteurs et des batteries rechargeables pour vélos électriques, une multitude de solutions potentielles s'offrent aux investisseurs que le secteur évolue.

UR : VERS UNE VILLE DURABLE ?

Les voitures sont exposées derrière



des vitrines, telles des pièces de collection de musée. Les reliques d'une époque où l'automobile était encore triomphante. La cité-état de près de 6 millions d'habitants mène une vigoureuse politique anti-voiture pour limiter embouteillages et pollution, les fléaux des villes contemporaines. Dans les faits, les parkings sont plutôt chers, l'essence est à 2,15 euros le litre, et partout des péages urbains. L'essentiel n'est pas là, il est dans le prix exorbitant des voitures à Singapour. Les voitures sont un luxe, même chez les vendeurs de véhicules d'occasion. À Singapour, chaque conducteur doit payer une sorte de permis de posséder un véhicule, le COE. Résultat, dans la cité-état, le nombre de voitures par habitant est l'un des plus bas au monde. La ville a développé un réseau de transports en commun très efficace.

De son côté, l'Andalousie a développé une stratégie d'ampleur dans la construction et les transports durables. À Cordoue, la flotte de bus est, désormais, plus propre et fonctionne, en partie, au gaz naturel comprimé. "Le principal intérêt du gaz par rapport à d'autres carburants est la quasi-absence de particules, qui est l'un des polluants de la ville," indique Eugenio Romero Lara, responsable de la maintenance et de la flotte de la société locale de transports publics Aucorsa. "D'ici à la fin de l'année, nous aurons un total de 121 bus ; parmi eux, 55 fonctionneront au gaz naturel," souligne-t-il.

L'initiative a remporté le prix Regiostars du meilleur projet européen en 2015 et a été classée troisième, en 2022, parmi les 15 meilleurs projets soutenus par les fonds de cohésion de l'UE au cours des 15 dernières années.

LE FUTUR DE LA CONDUITE AUTONOME : LE JAPON DONNE LE FEU VERT AUX VÉHICULES DE NIVEAU 4

En mai 2023, un service de transport autonome a été pour la première fois lancé au Japon. Si beaucoup de constructeurs automobiles investissent dans ces technologies, de nombreux obstacles subsistent toutefois avant de voir ce type de véhicules envahir les routes de l'Archipel. La ville d'Eiheiji, dans la préfecture de Fukui (côte centre-ouest), a attiré l'attention sur elle en lançant le tout premier service de transport sans conducteur au Japon. Un observateur moyen pourrait penser que l'avenir longtemps imaginé de routes fourmillant de voitures autonomes est désormais à portée de main, mais si la technologie a récemment fait de considérables progrès, une commercialisation à grande échelle de véhicules autonomes dans un avenir proche ne

semble que peu probable. Divers facteurs semblent se mettre sur la route des véhicules automatisés. La ville d'Eiheiji a lancé son service de transport de passagers après que le gouvernement a modifié la loi japonaise sur la circulation routière en mars de cette année. Elle permet désormais aux véhicules fonctionnant entièrement sans conducteur de circuler sur les routes. Certaines conditions doivent cependant être réunies ; c'est ce qu'on appelle la conduite autonome de niveau 4. Plus simplement, la nouvelle réglementation gouvernementale permet aux véhicules équipés d'un système de conduite informatisé, prenant la place de réels conducteurs, de circuler sur les routes publiques, toutefois à des heures et dans des zones bien définies. Une vitesse maximale pour les véhicules est également prévue par la loi.

Les véhicules utilisés pour le service d'Eiheiji sont de petits véhicules couverts, comparables à ceux qu'on pourrait trouver sur un terrain de golf par exemple, développés par un consortium composé de grands noms du secteur : Yamaha Motor, l'Institut national des sciences et technologies industrielles avancées, Mitsubishi Electric et Soliton Systems. Ces voiturettes peuvent accueillir jusqu'à sept passagers et sont équipées de caméras et d'autres capteurs sensoriels qui collectent des données permettant aux véhicules d'adapter leur conduite en fonction de l'état de la route.

DES RÉGLEMENTATIONS SIMILAIRES AUX ÉTATS-UNIS

Notons qu'un service de transport de véhicules à conduite autonome de niveau 4 a déjà été lancé aux États-Unis notamment. Là-bas, Cruise, une filiale du constructeur automobile américain General Motors, a déployé ses robotaxis dans les villes d'Austin, Phoenix et San Francisco en 2022. Proposant une version entièrement électrique de la Chevrolet Bolt, déjà disponible dans le commerce, le service s'apparente davantage à du covoiturage qu'aux véhicules mis à disposition par la ville d'Eiheiji. Ce qui ne change pas cependant, ce sont les règles. Comme au Japon, les voitures sont soumises à des réglementations strictes, en tant que véhicules autonomes de niveau 4. Ces réglementations définissent notamment la vitesse maximale des véhicules, 48 kilomètres par heure, et les horaires prévus, hors heures de pointe, lorsque la circulation des piétons et des voitures est faible. Waymo, une filiale d'Alphabet, la société mère de Google, s'intéresse elle aussi au secteur des voitures autonomes, et propose un service de covoiturage autonome sur le continent américain. Disponible dans les villes de Los Angeles,

Phoenix et San Francisco, il fonctionne 24 heures sur 24. Tout comme Cruise, les véhicules de l'entreprise Waymo doivent obéir à des réglementations strictes. Ils peuvent par exemple circuler seulement en ville dans des zones spécifiques et préalablement désignées. Les entreprises qui cherchent à se faire une place dans le secteur de la conduite autonome de niveau 4 se sont jusqu'à présent concentrées sur les robotaxis. Elles mettent notamment en avant les mérites de cette technologie en tant que moyen de réduire les coûts de maintenance et de trouver une solution à la pénurie de conducteurs dont souffrent différents secteurs de transport.

Toutefois, la technologie de véhicules entièrement autonomes ne concernera pas l'usage privé avant de nombreuses années.

La Société des ingénieurs automobiles a défini une échelle de niveaux de conduite autonome. Elle constitue la principale ligne directrice de l'industrie pour l'évaluation des fonctions de conduite autonome. Elle comprend six niveaux :

- Niveau 0 : systèmes d'assistance à la conduite tels que les avertissements en cas de collision et le freinage en situation d'urgence, mais pas de technologie d'automatisation de la conduite.

- Niveau 1 : assistance à la conduite pour la direction du véhicule, le freinage ou l'accélération.

- Niveau 2 : automatisation partielle de la conduite pour la direction, le freinage ou l'accélération.

- Niveau 3 : fonctions de conduite automatisées limitées à certaines conditions en présence d'un conducteur humain.

- Niveau 4 : automatisation avancée, avec une conduite limitée à certaines conditions sans conducteur humain.

- Niveau 5 : automatisation totale de la conduite sans conditions préalablement définies.

Dans les trois premiers niveaux, seuls les véhicules équipés de différentes fonctions d'assistance à la conduite sont autorisés. Dans les trois derniers, il s'agit de voitures capables d'une conduite automatisée. Les véhicules sans conducteur, tels que les robotaxis et les navettes, relèvent des niveaux 4 et 5.

TOYOTA VEUT ENCOURAGER LES TRANSPORTS DURABLES AVEC SON « SUSTAINABLE CITIES CHALLENGE »

La Fondation Toyota pour la mobilité a annoncé un nouveau projet sur trois ans pour le développement de solutions de transport durables en zone urbaine, adaptés aux besoins anticipés pour le futur. La fondation Toyota financera le développement des solutions les plus innovantes dans ce qu'elle a nommé le Sustainable Cities Challenge (le défi pour les villes durables). Les innovateurs devront proposer des solutions pour répondre à au moins un des trois thèmes. Le premier est d'améliorer l'accès aux modes de transport sûrs, abordables et inclusifs. Le second est d'utiliser les données pour créer des écosystèmes mobiles résilients et connectés. Le dernier est d'utiliser les énergies renouvelables et à faible émission de carbone pour réduire l'impact environnemental.

La première étape consiste à un appel à candidatures ouvert aux villes et municipalités à travers le monde, ainsi que les agences de transport locales et régionales, qui ont jusqu'au 18 septembre pour s'inscrire. La fondation Toyota annoncera en février 2024 les trois villes retenues pour accueillir le Sustainable Cities Challenge. Dans un second temps, les innovateurs pourront envoyer à la ville de leur choix un projet adapté à celle-ci, qu'ils habitent dans la ville ou n'importe où dans le monde. La fondation Toyota annoncera les gagnants vers la fin de l'année 2024. Les villes et les innovateurs se partageront une enveloppe de 9 millions de dollars pour tester et commencer à déployer les solutions retenues en 2025.

Par Amel B. et Agences

SA RÉCEPTION EST PRÉVUE
DÉBUT DÉCEMBRE

UN PREMIER SATELLITE MOTIF D'ESPOIR POUR LE SPATIAL SÉNÉGALAIS

Le Sénégal va réceptionner son premier satellite début décembre – entièrement conçu et construit par une équipe d'ingénieurs et de techniciens sénégalais, formés au centre spatial universitaire de Montpellier. Un projet de 1,5 million d'euros porté par le ministère sénégalais de l'Enseignement supérieur qui espère ainsi booster un nouveau secteur d'activité vecteur d'emplois. C'est au Sénégal, dans une grande salle équipée en écrans et ordinateurs que se fera le suivi et le contrôle du premier satellite sénégalais. La petite boîte noire envoyée dans l'espace aura pour principale mission de récupérer les données des agences étatiques de météorologie et de mesure des niveaux d'eau qui ont des stations aux quatre coins du pays. « Il fallait aller sur place et récupérer les données », indique l'ingénieur Ismaila Sall, chef du projet spatial. « Quitter Dakar pour aller jusqu'à Ziguinchor pour récupérer des données, c'est assez compliqué. Avec le satellite, on peut directement depuis le ciel communiquer avec cette station-là, récupérer les données et les transmettre ici même à Dakar. » Ce nanosatellite de 10 centimètres d'arrêtes passera quatre fois par jour au-dessus du Sénégal pendant cinq ans. Moustapha Diop, ingénieur sénégalais de 26 ans est chargé de gérer la communication entre le satellite et la station au sol. « Je suis en charge de faire une thèse sur en télécommunication spatiale. J'aimerais bien la faire en France dans les plus grands laboratoires, mais aussi revenir au Sénégal après pour être enseignant, mais aussi participer au développement de mon pays notamment pour cette technologie de pointe », espère-t-il.

In African Manager

LE MALI S'ASSOCIE À LA RUSSIE

Construction d'une raffinerie d'or

Deuxième producteur d'or en Afrique de l'Ouest, le Mali cherche à maximiser les revenus générés par l'exploitation du métal jaune. Après la révision du code minier cette année pour augmenter la participation nationale dans les projets miniers, le gouvernement s'attaque à la transformation locale. Le Mali a signé un protocole d'accord avec la Russie pour la construction d'une raffinerie locale d'or. D'une capacité de 200 tonnes par an, elle serait la plus grande de la sous-région ouest-africaine et permettrait au pays d'accroître les revenus générés par l'exploitation de l'or. Selon les détails rapportés le 22 novembre par Reuters qui cite une intervention du ministre de l'Économie et des Finances Alousséni Sanou à la télévision nationale, le protocole d'accord est valable quatre ans. Un calendrier de construction n'a pas été donné, mais on peut envisager que cette période servira à négocier les termes d'un accord contraignant, notamment le financement d'un tel projet. Selon les données officielles, le Mali a été le deuxième producteur ouest-africain d'or et le 3ème sur le continent en 2022,



Le Mali a signé un protocole d'accord avec la Russie pour la construction d'une raffinerie locale d'or. D'une capacité de 200 tonnes par an, elle serait la plus grande de la sous-région ouest-africaine et permettrait au pays d'accroître les revenus générés par l'exploitation de l'or.

derrière le Ghana et l'Afrique du Sud. La production industrielle a atteint 66,2 tonnes l'année dernière, soit 72,2 tonnes au total avec l'ajout des estimations de la production artisanale d'or. Quant aux recettes publiques générées par le secteur, elles ont atteint le chiffre record de 763,7 milliards FCFA. Notons que le projet de construction d'une raffinerie d'or par le gouverne-

ment s'inscrit dans une stratégie plus large visant à accroître la contribution du secteur minier à l'économie. C'est pour atteindre cet objectif qu'un nouveau code minier a été adopté cette année, puis promulgué par le président Assimi Goïta. Il prévoit notamment une participation maximale de 35 % pour l'État et les investisseurs locaux dans les mines, contre un maximum de 20 %

précédemment. Pour rappel, l'essentiel de la production malienne et africaine d'or est raffiné en dehors du continent, notamment en Suisse, au Canada et en Chine. Des pays du continent disposent néanmoins de raffineries d'or, à l'instar de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, et des projets de construction sont mis en œuvre au Ghana et en RDC.

In Agence Ecofin

SOUDAN DU SUD

Un festival multiculturel pour la paix

Un rassemblement multiculturel à Yambio, au Soudan du Sud, a réuni plusieurs centaines de membres des communautés locales, dont des représentants de neuf groupes ethniques résidant dans la région. Mama Hellen Mading, habitante de Yambio, souhaite que la paix s'installe durablement dans sa région : "Chaque fois qu'il y a un conflit, c'est nous qui en souffrons les mères et les enfants. Nous avons vraiment besoin de paix. Nous voulons que nos enfants grandissent dans un bon environnement afin qu'ils puissent

recevoir une éducation et prendre notre relève en tant que futurs dirigeants." a-t-elle déclaré.

Ce Festival, soutenu par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS), a offert aux participants un spectacle de chants, de danses et un concert d'instruments de musique variés. Le but étant de valoriser les traditions des différentes communautés ethniques de Yambio, capitale de l'État d'Équatoria occidentale. L'UNMISS, et le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, sou-

haitent démontrer que la culture apporte la paix et l'unité. Emmanuel Dukundane, officier des affaires civiles de la mission de maintien de la paix, est convaincu de l'importance de ce type d'évènement, il a affirmé vouloir "promouvoir la cohésion sociale et oublier les épreuves du passé." Dans la région de l'Équatoria, au Soudan du Sud, l'intensification de la violence au cours de ces derniers mois a chassé des milliers de personnes de leur foyer, dispersant les familles et les communautés.

In Africanews

NIGERIA

Lancement d'un portail pour gérer la mise en œuvre de la Startup Act

Comme dans d'autres pays du continent, le Nigeria a mis en place sa loi sur les start-up. Avec la transition politique, elle n'a pu être mise en œuvre jusqu'à la mise en place de la plateforme dédiée. Bosun Tijani, ministre nigérian des Communications, de l'Innovation et de l'Économie numérique, a annoncé le mardi 21 novembre le lancement du portail de soutien et d'engagement des start-up. Il permettra d'identifier et d'agrèger les start-up nigérianes, les sociétés de capital-risque, les hubs et les centres d'innovation dans le but de faciliter l'engagement et le soutien des divers acteurs de l'écosystème. « Le lancement du portail

nous permettra d'initier le processus de mise en place des forums consultatifs de start-up pour sélectionner les représentants du Conseil national pour l'innovation numérique et l'entrepreneuriat, afin de faciliter le discours et le consensus entre les acteurs de l'écosystème nigérian », indique le ministre. La mise en place d'un cadre réglementaire pour les jeunes pousses technologiques a connu une avancée considérable avec la promulgation, en octobre 2022, de la Nigeria Startup Act, une loi sur les start-up initiée par les acteurs de l'écosystème technologique local et les autorités du pays. Quelques mois plus tard, le président Muhammadu

Buhari a inauguré, en avril 2023, le Conseil national du Nigeria pour l'innovation numérique et l'entrepreneuriat (NCDIE) pour veiller à la mise en œuvre de la Startup Act. Pour rappel, seules les start-up en activité depuis moins de 10 ans sont éligibles au label « Startup ». Il faudrait ainsi s'enregistrer sur le portail pour obtenir ce label avant de bénéficier des nombreux avantages qu'offre la loi. Entre autres, on peut citer des allègements fiscaux, des programmes de renforcement des capacités, l'accès aux subventions, aux prêts et aux fonds d'investissement.

In We Are Tech Africa

LIBYE

La motion visant à prolonger le mandat des troupes en Libye est soumise au Parlement

La motion présidentielle visant à prolonger de 24 mois l'autorisation de déploiement des troupes turques en Libye a été soumise au parlement turc vendredi. "La poursuite du cessez-le-feu et du processus de dialogue politique en Libye, ainsi que l'établissement de la paix et de la

stabilité résultant de ce processus, sont d'une grande importance pour la Turquie", stipule la motion, signée par le président Recep Tayyip Erdogan. "Les risques et les menaces découlant de la Libye persistent pour la Turquie et l'ensemble de la région. En cas de reprise

des attaques contre le gouvernement légitime, les intérêts de la Turquie dans le bassin méditerranéen et en Afrique du Nord seront affectés de manière négative", peut-on également lire. La motion indique que "la prévention de la reprise des conflits est importante pour assurer

la conclusion des négociations militaires et politiques menées sous les auspices des Nations unies". La Libye est déchirée par la guerre civile et l'instabilité depuis l'éviction du dirigeant de longue date Mouammar Kadhafi en 2011.

In Agence Anadolu

LIGUE 1 MOBILIS :

Le MCA leader avec quatre points d'avance

Le MC Alger avec cette victoire à l'extérieur creuse l'écart. Le Paradou AC rate l'occasion de coller au leader du championnat. Youcef Belaili s'est encore une fois illustré en marquant trois buts et en réalisant une passe décisive face à l'US Souf. Il porte à dix le nombre de buts marqués depuis le début du championnat. Ce qui fait de lui le meilleur buteur de la compétition.

La 2^e partie de la 7^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputée samedi, a vu le MC Alger vainqueur à El-Oued, porter son avance à quatre points sur son poursuivant immédiat, alors que l'ES Ben-Aknoun et l'US Biskra ont réussi à décrocher le nul à l'extérieur, tandis que la JS Saoura a renversé l'ASO Chlef (3-2) en clôture de la compétition. Comme il fallait s'y attendre, le MC Alger a remporté son 6^e match de la saison, en s'imposant dans la douleur devant le 15^e du classement général, l'US Souf, sur le score de (4-3). Encore une fois, le "Doyen" doit une fière chandelle à son stratège et buteur, Youcef Belaili, auteur d'un triplé (8e, 33e et 73e sur penalty), se détachant nettement du classement des "goleadors" avec 10 unités en 7 matches. Si l'attaque mouloudéenne continue de carburer à plein régime en scorant à 21 reprises depuis l'entame de l'exercice en cours, en revanche, la défense donne des signes d'inquiétude en concédant ce samedi 3 buts, dont un contre son camp, par



l'ancien défenseur international, Djamel Benlamri. Cette victoire, la 5^e consécutive des "Vert et Rouge" leur permet de prendre quatre points d'avance sur leur dauphin le Paradou AC, tenu en échec vendredi à domicile par le CS Constantine (0-0). Quant à l'US Souf qui a tenu la dragée haute au leader, reste cependant coincée à l'avant-dernière place avec quatre points au compteur, et deux seulement sur la lanterne rouge l'ES Ben-Aknoun, auteur d'un nul à l'extérieur (0-0) devant l'USM Khenchela, en panne de victoires depuis quatre journées. Les Algérois qui ont mis fin à quatre revers de suite, doivent ce nul le second de la saison, à l'ex-portier international, Mohamed Liamine Zema-mouche. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a une fois de plus, trébuché devant son public partageant les points de la partie avec l'US Biskra (1-1). Menés sur un but du Biskri Thamer dès la 23^e minute, les "Canaris" sont revenus au score

juste avant la mi-temps, grâce à un over-goal d'Adouane (43e). En 2^e mi-temps, les hommes du Portugais Almeida ont exercé une forte pression sur les gars du Sud-Est, sans toutefois réussir à remporter le succès qui leur fuit depuis quelques semaines. Le dernier match de cette 7^e journée opposant à Béchar, la JS Saoura à l'ASO Chlef, s'est terminé par une victoire sur le fil des locaux (3-2). Les visiteurs ont été les premiers à scorer par l'international Togolais Yaw Agbagnou à la 19^e, mais la JSS est revenue au score grâce à Saâd (36e). Par la suite, le joueur togolais s'est distingué une seconde fois juste avant la pause citron, en inscrivant le deuxième but pour son équipe (45e+5). En seconde période, la JSS a renversé son adversaire sur deux réalisations de Bellatreche (73e) sur pénalty et de Farhi (85e). Avec cette victoire, la JSS se hisse au 4^e rang (11 pts) aux côtés du MC El Bayadh et NC

Magra, alors que l'ASO stagne à la 7^e position (10 pts). Cette 7^e journée a débuté hier (vendredi), avec deux nuls enregistrés à Alger et à Magra. Le PAC qui restait sur un succès en déplacement face au promu l'ES Ben Aknoun (1-0), a échoué à enchaîner face à une solide équipe du CSC, qui s'est rachetée après sa défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1). Ce dernier, qui restait sur deux succès de rang, a été stoppé à domicile par le MCE El-Bayadh (1-1), ratant l'occasion de réussir la passe de trois et surtout monter sur le podium. Enfin, deux matchs ont été reportés au mardi 2 janvier 2024 : USM Alger - MC Oran et ES Sétif - CR Belouizdad, en raison de l'engagement des deux clubs algérois en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont les matchs se joueront vendredi, samedi, et dimanche.

R.S.

LIGUE 2

L'IBKEK reste leader du championnat

L'IB Khemis El-Khechna a conforté sa place de leader de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est) à la faveur de sa nouvelle victoire contre l'AS Ain M'lila (2-0), tout comme son dauphin, le MSP Batna, vainqueur en déplacement face à l'E Sour Ghozlane (1-2), à l'occasion de la sixième journée disputée vendredi. A la faveur de cette nouvelle victoire malgré le huis-clos imposé au club, l'IBKEK reste seul en tête avec 14 points au compteur, alors que l'ASAM poursuit sa descente en enfer et occupe la 15^e place (2 pts). Les deux poursuivants directs du leader, le MSP Batna et l'Olympique Akbou n'ont pas raté l'occasion pour signer un nouveau succès devant respectivement l'E. Sour Ghozlane (10e / 6 pts) et le MO Constantine (7e / 8 pts). Lors d'un match disputé en déplacement, le MSPB a

dominé Sour Ghozlane (2-0). De son côté, le nouveau promu l'Olympique Akbou sous la conduite de son nouvel entraîneur Mourad Karouf, a renversé à domicile le MO Constantine (2-1). L'autre club de la wilaya de Batna, le CAB a largement dominé "at home" le MC El-Eulma (3-0) et reste aux contacts des équipes du haut de tableau en occupant la 4^e place avec 12 pts. Cette sixième journée du groupe Centre-Est, a été également marquée par la première victoire de la saison de l'AS Khroub devant la lanterne rouge, l'USM Harrach (2-1), qui à son tour, continue de manger son pain noir. Grâce à cette première victoire, l'ASK se positionne au 11^e rang (5 pts) conjointement avec l'O. Magrane et le MC El Eulma, tandis que l'USMH est toujours bon dernier avec seulement 2 pts en

compagnie de l'ASAM. Dans l'autre match, l'O. Magrane et le NRB Teleghma se sont neutralisés (1-1). Le point du match nul n'arrange pas les locaux qui sont toujours 11^{es} (5 pts) aux côtés du MC El Eulma et l'AS Khroub. De son côté, le NRBT consolide sa place au milieu du classement (7^e) avec 8 pts. Le dernier match de cette journée a été remporté par la JS Bordj Menaiel à Annaba devant l'USMA (2-1). Un précieux succès des visiteurs qui se hissent à la 5^e place (10 pts) avec le HB Chelghoum Laid, alors que le club d'Annaba est premier reléguable (14^e) avec 3 pts. Dans le groupe Centre-Ouest, un seul match était au programme ce vendredi, entre le WA Boufarik et l'ESM Koléa (0-0). Avec ce match nul, l'ESM Koléa est provisoirement le nouveau dauphin (11 pts), tandis que le WA Boufa-

rik est 4^e en compagnie du GC Mascara et de l'ASM Oran (8 pts). Samedi, l'ES Mostaganem, seul leader du groupe Centre-ouest, devrait sauf surprise, poursuivre son petit bonhomme de chemin en recevant le Nasr d'Husseindey (9e-6pts), avec le désir de maintenir à distance ses poursuivants directs. Le RC Kouba (3e - 10 pts), aura une tâche à priori aisée devant les promus du Sud-ouest, JS Guir (14e - 4 pts) auréolée par sa 1^{re} victoire aux dépens du SC Mécheria (3-2). Ce dernier tâchera de se ressaisir devant le promu, WA Mostaganem (6e - 7 pts) qui accomplit un parcours honorable pour son retour en L.2. Trois beaux derbies sont également au programme de cette journée : GC Mascara-CR Témouchent, RC Arba- O. Médéa et ASM Oran-MCB Oued Sly.

APS

SEMI-MARATHON DE ZAATCHA À BISKRA

PARTICIPATION DE PLUS DE 500 COUREURS

Le coup de starter du 2^{ème} semi-marathon national de Zaâtcha a été donné, samedi, dans la commune de Bouchagroun (34 km à l'ouest de Biskra) avec la participation de plus de 500 athlètes des deux sexes. Le président de la ligue de wilaya d'athlétisme de Biskra, Rez-kallah Labghil a déclaré à l'APS que cette manifestation "sportive et touristique" met en lice 512 coureurs de différentes catégories d'âge, dont 20 athlètes féminines, représentant 41 wilayas. Le parcours de ce semi-marathon qui s'étend sur une distance de 18 km depuis la commune de Bouchagroun, longe le site historique de la célèbre bataille de Zaâtcha, l'ancien noyau de la commune de Lichana, en passant par la dechra antique du village de Farfar, puis le village de Sidi Kabalsi, dans la commune de Bordj Ben Azzouz, avant la ligne d'arrivée au complexe sportif de Tolga. Cette édition, qui constituera une préparation des compétitions à venir, selon M. Labghil, se singularise par la participation de coureurs de l'équipe nationale d'athlétisme, à l'image d'El Hadi Laâmeche, Hamza Yousfi et Ahmed Maaroufi, en plus des coureurs amateurs parmi lesquels Mohamed Senoussi, d'Oran, qui sera l'attraction de la course en raison de ses 83 ans. Ce semi-marathon 'open' est également "un événement touristique exceptionnel", aussi bien pour les coureurs que pour les accompagnateurs, dès lors que les concurrents évolueront au cœur des palmeraies et les anciennes oasis de l'ouest des Zibans, selon la même source. Cette compétition sportive est organisée par la ligue de wilaya d'athlétisme de Biskra, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports, et avec la contribution de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) et de plusieurs associations sportives. APS

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CANOË-KAYAK :

AYA FERFAD DÉCROCHE LA MÉDAILLE D'OR

L'Algérienne Aya Ferfad a remporté la médaille d'or de la spécialité (K1/1000m), lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique du Canoë-kayak qui se déroulent à Abuja au Nigeria, qualificatifs aux Jeux Olympiques de Paris-2024. Cette première médaille d'or algérienne s'ajoute aux deux médailles d'argent décrochées par les paires Arabi Anfel et Riad Bentouati dans la spécialité (K2 mixte 200m) et Ferfad Aya-Arabi Anfel aux épreuves de Kayak (K2 500m). De son côté, la paire algérienne Sid Ali Belaïdi-Merzougui Ali a décroché la médaille de bronze au Canoë (C2 500m), une épreuve qualificative aux JO-2024 où seul le médaillé d'or validera son billet pour Paris. L'Algérie est représentée au rendez-vous d'Abuja par sept athlètes. Il s'agit d'Aya Ferfad (Kayak, 500m k1, 500m k2), Anfal Arbi (kayak, 500m k2), Hydra Ayoub, Bentouati Riad, Merzougui Mohamed Ali (Canoë-1000m C1 et 500m C2), Belaïdi Sid Ali (Canoë-1000m C1 et 500m C2). En plus d'Ibrahim Guendouz (para-kayak) qui a déjà réservé sa place aux Jeux Paralympiques de Paris, grâce à sa médaille de bronze remportée en août dernier à Duisburg (Allemagne). Pour rappel, les rameurs algériens de la spécialité d'Aviron, Nihad Benchadli et Sid Ali Boudina, ont également validé leur ticket pour les J.O. de Paris, lors du 15^e championnat d'Afrique d'Avion.

APS

DYNAMISER LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

Un réseau national des ciné-clubs début 2024

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, samedi à Alger, la création, début 2024, d'un réseau national des ciné-clubs en vue de "dynamiser la production et la distribution cinématographique en Algérie".

Présidant le lancement de la conférence nationale sur "les ciné-clubs en Algérie et leur rôle dans la diffusion de la culture du cinéma" à la Cinémathèque d'Alger, la ministre a affirmé que son département encouragera cette initiative à travers "l'organisation de sessions de formation spécialisées et qualifiantes au profit des animateurs des clubs avec la contribution des établissements compétents sous tutelle" pour promouvoir la scène culturelle et artistique. Selon la ministre, ce réseau sera accompagné par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) qui ouvrira un bureau à son niveau pour le secrétariat technique, étant un établissement qui a pour missions principales d'encourager les initiatives cinématographiques tels les clubs à travers le territoire national et l'organisation de projections et de manifestations cinématographiques qui contribuent à la promotion et à la diffusion de la culture cinématographique, au service du public du 7e art.

Mme Mouloudji a indiqué que "la relance de la culture des ciné-clubs en Algérie dont le rôle consiste à diffuser la culture cinématographique "traduit la volonté de l'Etat algérien de hisser le 7e art au niveau escompté à l'ère du développement technologique effréné notamment dans les domaines audiovisuels".

"Cette orientation a été soulignée à maintes reprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue de développer l'industrie cinématographique dans notre pays tout en restant attachés à notre authenticité, identité et mémoire nationale et culturelle", a-t-elle dit.

Elle a appelé tous les acteurs du cinéma à enrichir cette expérience et à soutenir et coordonner les efforts dans le but de créer le réseau national des ciné-clubs qui regroupera les différents ciné-clubs au niveau national.

A cette occasion, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a passé en revue son expérience dans le ciné-club qu'il a animé de 1969 à 1988 à la Télévision algérienne et en collaboration avec la Cinémathèque d'Alger, soulignant que ce club "était une véritable école pour la formation des amateurs du 7e art pendant de

longues années". Bedjaoui a estimé que la participation aux ciné-clubs "commence par la distraction et le divertissement et finit par l'intérêt profond et la capacité à décortiquer les films artistiquement et techniquement, appelant à cet égard les cinéphiles des clubs actuellement actifs à regarder les films directement sur grand écran et non sur les Smartphones ou la télévision car "la magie du cinéma ne peut être appréciée qu'en partageant l'expérience socialement et humainement avec les spectateurs".

A son tour, Faïçal Sahbi de l'université d'Oran, a évoqué la culture cinématographique et le public affirmant que cette relation "a été négligée car les politiques de production en Algérie étaient basées sur l'offre, en se concentrant sur tout ce qui concernait la production plutôt que le public, alors qu'en fait, a-t-il dit, il est important d'œuvrer à satisfaire la demande cinématographique en proposant des espaces de projection modernes ou des salles multi-écrans étant capables de susciter l'intérêt d'un nouveau public, et là apparaît le rôle des ciné-clubs qui confèrent une sorte de légitimité aux films projetés, dans ce que l'on appelle cinéma commercial".

Dans le cadre de cette conférence, des représentants de ciné-clubs de plusieurs wilayas ont partagé leurs expériences sur le terrain, à l'instar de Mohamed Al Kourti qui a passé en revue l'expérience du ciné-club de Mascara



(1984-2023) qui cherche à établir des traditions cinématographiques dans la wilaya en programmant des spectacles cinématographiques diversifiés pour satisfaire le public à la recherche de films à contenu diversifiant, culturel, social, de fiction et autres.

Le représentant de l'association "Projecteur", activant au niveau de la wilaya de Béjaia, Ilyes Zaidi a partagé la vision de ce ciné-club depuis sa création en 2023 à ce jour en présentant des films appartenant au cinéma d'auteur, au cinéma populaire, au cinéma algérien ainsi que des films destinés aux enfants et d'autres documentaires.

Selon lui, le travail des ciné-clubs en Algérie pose plusieurs problématiques liées aux choix du type de films projetés et au problème des droits d'exploitation des films, d'autant que l'objectif de la projection n'est pas commercial, outre le manque d'espaces de projection, l'absence de coordination entre les ciné-clubs qui ont également besoin "d'un cadre juridique régissant leur travail et leur assure une protection pour pouvoir discuter des contenus en toute liberté et responsable".

I.Med/Agence

ORAN :

Amel Berrahma décroche le Premier Prix du concours littéraire "Oum Sihem"

L'auteure Amel Berrahma de la wilaya de Tamanrasset a décroché le premier prix de la 3e édition du Concours national du prix "Oum Sihem" de la nouvelle, dont les résultats ont été annoncés mardi par l'Association culturelle "Athar El Abirine" d'Oran, a-t-on appris du président de cette association Rouane Chérif. La nouvelle "Biotica" d'Amel Berrahma de Tamanrasset a réussi à obtenir le premier prix de ce concours national, alors que les 2e et 3e prix ont été décernés au récit "Itrak la Yakhdiouni" (Ton parfum ne me trompe pas) de Ghattas

Asma Mohamed de Touggourt et le récit "Un modèle" d'Assia Rahahlia de Souk Ahras, a indiqué M. Rouane. Des prix d'encouragement ont été également décernés à sept candidats originaires de Tlemcen (deux), Ain Defla, Touggourt, El Oued, El Tarf et Ghardaïa, sachant que les prix seront distribués aux lauréats les 20 et 21 décembre à la Maison de la Culture Zeddour Brahim Belkacem à Oran. Pas moins de 102 écrivains de différentes wilayas du pays ont participé à la troisième édition du concours littéraire "Oum Sihem", lancé

sous le slogan "Ecrire est un engagement et une responsabilité", lancé par l'association "Athar El Abirine" en coordination avec la Maison de la Culture d'Oran, l'été dernier. Pour rappel, la regrettée écrivaine Amaria Bilal, connue sous le nom littéraire d'Oum Sihem (1939-2021), a laissé un fonds littéraire diversifié dans la poésie, comme "L'Alphabet de novembre", "Témoin de l'époque", "Palestine" et, dans la nouvelle, "Le trottoir de Beyrouth" et "Le quotidien d'Oum Ali" entre autres ouvrages

I.Med/aps

LEGS LITTÉRAIRE

Les écrits de Zhou Ounissi thème d'un colloque à Annaba

Les travaux d'un colloque de deux jours sur les œuvres littéraires de Zhou Ounissi et ses contributions à la promotion de la littérature arabe en Algérie se sont ouverts samedi à Annaba. Initiée par la bibliothèque principale de lecture publique, la rencontre aborde les traits du style narratif déployé par cette écrivaine dans ses nouvelles, ses romans, sa poésie et ses écrits théâtraux. L'universitaire et critique Mohamed Lamine Bahri, de l'université de Biskra, a présenté l'ouvrage collectif publié en hommage à cette écrivaine qui expose

le parcours de cette intellectuelle, ses interviews parues dans la presse et les ouvrages consacrés à l'étude de ses œuvres. L'ouvrage intitulé "Ezzahra lati kasar el-achwaq" (La fleur qui a brisé les épines) rassemble, a-t-il ajouté, les contributions de 40 intellectuels, critiques, auteurs et compagnons de route algériens et de plusieurs pays arabes qui avaient connu Zhou Ounissi, lauréate en novembre 2023 du prix de la fondation koweïtienne Souad Al Sabah pour la culture et l'innovation en reconnaissance à ses

contributions et à son talent. Les séminaristes analyseront, à la faveur de cette rencontre, la biographie de cette auteure qui est la première femme à publier un roman en arabe en Algérie ainsi que ses œuvres composées de quatre recueils de nouvelles, de 16 poèmes et de plusieurs autres écrits. La rencontre se déroule au siège de la bibliothèque principale de lecture publique de la ville d'Annaba avec la participation d'écrivains et d'universitaires de plusieurs wilayas

I.Med

MANIFESTATION

"JOUSSOUR TAWASSEL LI TOURATH AL HAOUADIR"

Le patrimoine immatériel palestinien mis en avant

La 6e édition de la manifestation "Joussour Tawassel Li Tourath Al Haouadir" se tiendra les 25 et 26 novembre au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey- de Constantine, avec au programme diverses activités visant

à faire connaître le patrimoine immatériel palestinien, indique un communiqué du Musée.

Organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, avec la participation de plus de 10 Musées nationaux, la manifestation sera pon-

tuée par une exposition-hologramme sur l'agression sioniste et l'atteinte au patrimoine immatériel palestinien et des ateliers pédagogiques destinés aux enfants pour faire la promotion de ce patrimoine immatériel, animés par les Musées participant à l'évènement. Placée sous le thème "Musées pour l'humanité" en signe de solidarité avec le peuple palestinien face à l'agression sioniste barbare contre Gaza, la manifestation vise à mettre la lumière sur les crimes abjects de l'entité sioniste qui en plus des massacres et du déplacement forcé des Palestiniens, s'acharne à

détruire les vestiges archéologiques et les Musées dans une tentative visant à aliéner l'identité palestinienne.

Des expositions seront également organisées à l'occasion pour faire connaître les Musées participant à cette manifestation, dont les Musées publics nationaux de Cirta, Sétif et Khenchela, le Palais des Rais (Bastion 23) et le Musée du Bardo d'Alger.

Une journée d'études sur la valorisation du patrimoine immatériel algérien et ses dimensions africaines sera organisée au deuxième jour de cette rencontre

Aps

République Algérienne Démocratique Et Populaire
 Wilaya d'Alger
 Circonscription Administrative de Bir Mourad Rais
 Commune de Djar Kasantina

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/2023

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djar Kasantina lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

OBJET : Réalisation d'une extension à l'école primaire Lamri RMATHNA (06 salles de classe)

Le projet est destiné aux soumissionnaires et candidats justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

- 1- Capacité professionnelle :**
 - Un certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale en «Bâtiment» de catégorie quatre (4) ou plus en cours de validité
- 2- Capacités financières :**
 - La Moyenne des Bilans des trois (03) dernières années (2020-2021-2022) avec un chiffre d'affaire dépassant ou égal à 15 000 000,00 DA.
- 3- Capacités techniques :**
 - ayant exécuté durant les cinq (05) dernières années, au moins un projet similaire ou un projet équipement public justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dates, enregistrée.

- En Mesure Humaine :

- ayant au moins un ingénieur en génie civil ou master en génie civil justifié par un diplôme et attestation d'affiliation en cours
- ayant au moins un architecte ou master en architecture justifié par un diplôme et attestation d'affiliation en cours.

- Peuvent se rapprocher de :

Bâti de l'Assemblée Populaire Communale De DJAR KASANTINA
 Au Nouveau siège communal
 Rue El Moudjahid Saadi TOUATI, Bab El Hayat
 N°NIF : 095416269000132

En vue du rattachement du cahier des charges contre un paiement de la somme de Cinq mille Dinars (5 000,00 DA) payé auprès du Trésorier Communal de Djar Kasantina-Siège de Commune de Djar Kasantina:

- Le dépôt de l'offre préparée conformément aux dispositions initiales sur le cahier des charges est arrêté à 13 h à l'adresse suscitée, le dernier jour de la préparation des offres fixé à huit (08) jours en référence à la première parution sur la presse nationale et le BOMOP.
- La durée de validité des offres est : la période de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.
- Le dossier de candidature (I), l'offre technique (II) et l'offre financière (III) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes isolées et intégrés dans l'enveloppe extérieure comme suit :

<p>I- Dossier N° 01 : Le dossier de candidature contient (voir cahier des charges)</p> <ul style="list-style-type: none"> Déclaration de candidature (selon modèle joint). Déclaration de Probité (selon modèle joint) le casus pour la société tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaires. Extrait de rôle et carte D'identification fiscale. 	<p>Certificat de qualification professionnelle</p> <p>II- Enveloppe N° 02 : L'offre Technique contient (voir cahier des charges)</p> <ul style="list-style-type: none"> Un minimum technique justifié et son autre document permettant d'évaluer l'offre Technique. Le présent cahier des charges cacheté et signé par le soumissionnaire. <p>III- Enveloppe N° 03 : L'offre Financière contient (voir cahier des charges)</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bordereau des prix unitaires dûment 	<p>Signé cacheté et daté par le soumissionnaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment Signé cacheté et daté par le soumissionnaire. La lettre de soumission (selon modèle joint) dûment Signé cacheté et daté par le soumissionnaire.
--	--	--

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/2023

Messieurs le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djar Kasantina.

Projet :

« A NOUVEAU QUÉ PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES »

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de Djar Kasantina, le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres à 13 h 30mn.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
 Circonscription Administrative de Dar El Beida,
 Commune de Dar El Beida,
 Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 16S.T.B.M/D.E/B/2023

La commune de Dar El Beida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour l'étude de plan d'occupation des sols en deux lots distincts au service de la commune de Dar El Beida :

Lot 01/POS N° 028 commune de Dar El Beida
Lot 02/POS N° 029 commune de Dar El Beida

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sus cités

1) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE SEUL :

a- Capacité professionnelle :
 Document des documents suivants :

- Une copie de l'inscription à l'ordre des architectes pour les bureaux d'études nationaux.
- La mise à jour des bureaux d'études et Agrément.
- Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés de l'obligation d'agrément.

b- Capacité Financière :
Lot 01/POS N° 028 : Avoir un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années : 15.000.000,00 DA et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) visés par les services des impôts.
Lot 02/POS N° 029 : Avoir un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années : 20.000.000,00 DA et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) visés par les services des impôts.

c- Capacité technique : Disposer des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- Moyens humains : justifiés - par le emploi du diplômé, la déclaration d'affiliation à la CNAAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail AISE (CTA) en cours de validité, attestation de travail (L'Etat).

- 01 Chef de projet (architecte urbaniste) de (03) cinq ans d'expérience minimum.
- 01 Ingénieur ou master en aménagement du territoire de (05) cinq ans d'expérience minimum.
- 01 Brigade topographique : composé d'un ingénieur ou master ou Technicien supérieur ou Technicien en Topographie.

- Références professionnelles :
Lot 01/POS N° 028 ayant élaboré au moins un projet d'étude de POS en P.D.A.U. ou d'autres projets similaires justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics ou particuliers.
Lot 02/POS N° 029 ayant élaboré au moins un projet d'étude de POS en P.D.A.U. ou d'autres projets similaires, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics ou particuliers.

2) CAS DE SOUSMISSIONNAIRE EN GROUPEMENT :

- Pour justifier de l'éligibilité des soumissionnaires en groupement mentionnés d'Architectes et/ou des bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges.
- Le groupement doit être strictement solidaire.
- Tous les membres du groupement doivent être agréés.
- Les membres du groupement de bureaux d'études doivent satisfaire au moins aux conditions d'éligibilité suscitées sus-citées.

Les bureaux d'études qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre ouvert sont appelés à retirer le cahier des charges à partir de la première parution de présent avis dans la presse écrite du service technique de la commune (Bureau des marchés) situé place Zouachi Kaddour Centre ville de Dar El Beida, contre paiement d'une somme de 10.000,00 DA pour frais de reproduction, auprès du Trésorier communal de Dar El Beida.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidature, registre, les bilans successivement cités prévu pour le projet..... etc (Pour la liste détaillée se référer l'article 15 du cahier des charges).

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Dar El Beida, sous pli cacheté avec mention : « A l'attention que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 16S.T.B.M/D.E/B/2023 portant l'étude de plan d'occupation des sols en deux lots distincts au service de la commune de Dar El Beida ; Lot 01/POS N° 28, Lot 02/POS N° 029, commune de Dar El Beida.

La durée de préparation des offres est fixé à (08)jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres : le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres : **Jeux de dimanches 18h 30 mn à 17 h 00 mn**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et plus techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13 h 15 mn** (le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis).

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 30 jours augmentée de (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS
 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien
 @LeexpressAlgerie - Journal

Accueil · Ailes · Vidéos · Photos · Plus +

À propos

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

300 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnés

https://www.leexpressalgerie.com/

023 70 99 92

Envoyer un message

leexpressalgerie021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui · Je ne suis p... · Non

Créer une publication

Photo/Vidéo · Je suis là · Identifier des amis

L'express le quotidien · 21 mai · 0

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien · 14 mai · 0

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'express le quotidien · 14 mai · 0

L'Algérie refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

Page créée - 6 mars 2021

CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92

Sur page Facebook: **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESS

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

NOUVELLE AVANCÉE DE L'EMPIRE DU MILIEU

La Chine lance le réseau internet le plus rapide au monde

L'information nous vient de Bloomberg : la Chine vient de faire un nouveau bond en avant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) en construisant le réseau Internet le plus rapide au monde. Huawei Technologies et China Mobile se sont associés à l'Université Tsinghua et au fournisseur de recherche Cernet.com

pour créer un réseau Internet de 3 000 kilomètres reliant Pékin au sud du pays. Ce réseau est le premier au monde à atteindre une bande passante "stable et fiable" de 1,2 téraoctet par seconde. Selon Statista, la France possédait une vitesse de connexion moyenne de 120,01 mégabits par seconde en 2022. Le calcul est vite fait : ce nouveau réseau chinois est

10 fois plus rapide que le nôtre. Si vous avez la chance d'avoir accès à une connexion très rapide par fibre optique, vous devriez monter un peu au-dessus des 300 Mb/s. Cela reste 4 fois moins que ce que promet la nouvelle connexion de l'Empire du Milieu. Fait extrêmement important à relever, cette avancée chinoise est entièrement basée sur des

technologies clés nationales, ce qui renforce la position du géant asiatique sur l'échiquier mondial de l'industrie des TIC. Huawei, en particulier, a joué un rôle crucial dans ce projet, après avoir déjà fait des vagues en août en lançant un smartphone 5G équipé d'un processeur sophistiqué complètement fabriqué en Chine. In Agences

MATIÈRE PREMIÈRE STRATÉGIQUE

Les principaux pays producteurs de lithium

En 2022, deux pays, l'Australie et le Chili, ont assuré à eux seuls près de 77 % de la production mondiale de cette matière première stratégique, utilisée dans les batteries des véhicules électriques. Le site canadien Visual Capitalist, créé en 2011, publie des données sur les principaux pays producteurs de lithium et s'appuie sur des données du service géologique américain, qui recense les minéraux disponibles dans le monde. Avec le boom des véhicules électriques, dont les batteries reposent sur ce métal, le lithium est devenu une matière première particulièrement stratégique. En 2022, le marché des batteries lithium-ion était évalué à 52 milliards de dollars, et il devrait atteindre 194 milliards de dollars en 2030. En Australie, premier producteur mondial de cet "or blanc", on trouve des accumulations de lithium dans différents minéraux, dont le principal est le spodumène, extrait de mines de pegmatite, une roche dure. Le métal alcalin contenu dans le spodumène peut être transformé en hydroxyde de lithium ou en carbonate de lithium, la forme prépondérante du produit fini. Ce type de gisement permet un traitement plus rapide et le lithium qui en est issu est de qualité supérieure à celui provenant des saumures car le spodumène a généralement une teneur plus élevée en lithium. En Amérique du Sud et en Chine, le lithium provient essentiellement de saumures (des eaux fortement chargées en éléments solides dissous). Cette technique est moins coûteuse que la production à partir des mines de roches dures et elle entraîne moins d'émissions de gaz à effet de serre. En revanche, elle nécessite beaucoup d'eau et dégrade les écosystèmes locaux.

In *Courrier International*

NEW YORK
UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ AVEC UN COMMERÇANT VICTIME D'ISLAMOPHOBIE

Stuart Seldowitz a été filmé alors qu'il agressait verbalement un vendeur de produits halal à New York. Après les propos islamophobes et racistes de cet ex-haut fonctionnaire de l'administration Obama, qui a déclaré que "tuer 4 000 enfants palestiniens n'[était] pas assez", des clients ont afflué vers l'é

"Si 4 000 enfants palestiniens ont été tués, vous savez quoi, ce n'est pas assez !" Ce sont les propos islamophobes et racistes de Stuart Seldowitz, 64 ans, qui a exercé la direction par intérim "du bureau de l'Asie du Sud au Conseil national de sécurité dans le gouvernement du président Barack Obama", relate Al-Jazeera, et "a également occupé un poste de haut fonctionnaire au bureau des affaires sionistes et palestiniennes du département d'État". Le 22 novembre, cet ancien haut fonctionnaire américain a été arrêté par la police new-yorkaise après avoir agressé verbalement à plusieurs reprises un homme de 24 ans d'origine égyptienne, vendeur ambu-



lant de produits halal. Il est accusé de "crime haineux, harcèlement physique avec circonstances aggravantes au deuxième degré, harcèlement

moral et harcèlement sur le lieu de travail", énumère CNN. Dans plusieurs vidéos postées depuis début novembre, on peut voir Stuart Seldowitz "se

moquer de l'islam, provoquer son interlocuteur à propos de son statut de citoyen et sur la situation à Gaza. Ces agressions, souligne la chaîne de télévision américaine, s'inscrivent dans le contexte d'une "hausse sans précédent" des actes hostiles à l'égard de la population arabe et musulmane aux États-Unis. En réaction à cette agression très médiatisée, de nombreux New-Yorkais sont venus soutenir le jeune homme agressé. Les clients ont afflué, rapporte le collectif de vendeurs ambulants Street Vendor Project. Une manière pour eux, selon l'organisme, de "prendre position contre la haine antimusulmane".

In *Courrier international*

SINGAPOUR

Hyundai ouvre une usine révolutionnaire de voitures électriques

Le constructeur automobile sud-coréen Hyundai a officiellement inauguré mardi à Singapour un site de production de véhicules électriques de haute technologie qui, selon le groupe, constituera un 'pilier' de sa stratégie dans ce domaine pour les prochaines décennies. La moitié de l'activité du Centre d'innovation du groupe Hyundai Motor à Singapour sera réalisée par 200 robots et utilisera de nouvelles méthodes de production qui s'éloigneront des modes traditionnels, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Le site, déjà opérationnel, pourra produire 30'000

véhicules par an, a précisé Hyundai. L'usine de Singapour 's'imposera comme l'un des deux piliers d'innovation du groupe Hyundai Motor, sur lesquels se construira l'avenir de l'entreprise dans l'ère de l'électrification et ce pour les 50 prochaines années', a ajouté le constructeur sud-coréen dans son communiqué. Les robots assureront l'assemblage, l'inspection et l'organisation des installations de production, et effectueront plus de 60% de la gestion des processus de composants, des commandes et du transport, selon ce communiqué. L'utilisation de ces robots per-

mettra de libérer de certaines tâches les salariés, qui pourront se concentrer sur des activités 'plus créatives et productives'. Hyundai n'a pas précisé le montant de cet investissement, mais, selon plusieurs médias, il atteint 400 millions de dollars de Singapour (264,3 millions de francs). Le site produit actuellement le modèle de voiture électrique IONIQ 5 ainsi que le 'robotaxi' IONIQ 5, totalement autonome, qui peut circuler sans chauffeur. Hyundai commencera l'an prochain sur le même site la production de sa berline IONIQ 6. In Agences

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un casque pour filtrer les sons indésirables

Une équipe de l'université de Washington a mis au point un système audio, utilisant l'intelligence artificielle, capable d'ignorer certains bruits pour se concentrer sur d'autres. Imaginez un parc bondé en pleine ville, où vous pourriez profiter, coiffé d'un casque ad hoc, des sons de votre choix : non au brouhaha urbain et aux conversations des passants, oui au chant des oiseaux et, sécurité oblige, aux sirènes des pompiers. A domicile, plus prosaïquement, un tel casque vous permettrait de passer l'aspirateur tout en entendant le livreur frapper à la porte. Cette expérience d'écoute ciblée, présentée mercredi 1er novembre au symposium User Interface Software and Technology de San Francisco par des cher-

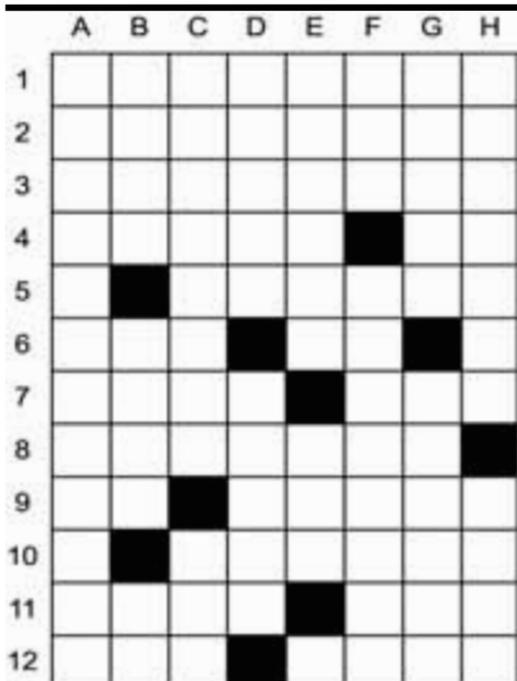
cheurs en machine learning (intelligence artificielle) et ingénierie de l'université de Washington, à Seattle, est détaillée dans un article de l'Association for Computing Machinery. «L'idée de cette recherche est venue après des projets de traitement de la parole en temps réel, explique Malek Itani, qui travaille notamment sur les systèmes embarqués et l'apprentissage automatique. Nous nous sommes demandé si nous pouvions, en temps réel, réaliser une sorte de Photoshop pour nos oreilles : sélectionner des sons à éliminer et en conserver d'autres.» Cet objectif, reconnaît le chercheur, «n'aurait pas été possible sans les progrès impressionnants des écouteurs et des casques antibruit modernes».

Concrètement, ces chercheurs ont utilisé pour leurs travaux un casque antibruit disponible dans le commerce pour supprimer tous les sons. A l'aide d'un système d'intelligence artificielle, ils ont ensuite filtré uniquement les sons ciblés souhaités par l'utilisateur (oiseaux, sirènes, par exemple), avant de restituer ceux-ci dans le casque. «Ce principe d'"audition sémantique" permet, en temps réel, de se concentrer sur certains sons provenant d'environnements réels, tout en préservant les repères spatiaux, précise Malek Itani. Pour obtenir ce résultat, nous avons conçu le premier réseau neuronal capable d'extraire un son cible binaural [reçu par les deux oreilles] en présence de sons interférents et de bruit de fond,

que nous avons complété par une méthodologie d'apprentissage, afin que notre système puisse se généraliser et être utilisé dans le monde réel.» «L'imprévisibilité du monde réel» a été la première difficulté à surmonter, précise Malek Itani. «Nous devons créer un système capable de s'adapter à différents environnements et utilisateurs.» Autre défi, ce système devait faire fonctionner un réseau neuronal en temps réel sur un petit appareil, tel un casque. «Ces réseaux sont généralement conçus pour être utilisés sur des cartes graphiques gourmandes en énergie et il est difficile de les rendre suffisamment efficaces avec des dispositifs portables», souligne le chercheur.

In *Le Monde*

Mots Croisés



HORizontalement

- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

Verticalement

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

LES MOTS FLÉCHÉS



SIDOKU

	5				4	6		1
	9			6	2			
	7							4
		8			6			
		4		5		7		
			7			3		
5								2
			2	9				4
2		3	4					5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE AGITE ARBORETUM ARRHES AVILIR BARGE BELUGA BROUTER CAPOT
 CIBLER COBAYE ELECTRON EMBLEME FLAIR GLOIRE GUAI MACHIAVEL MILITAIRE
 NAUTILE NIVEAL PROPICE RATATINE REAL TENUITE VELER VOCAL

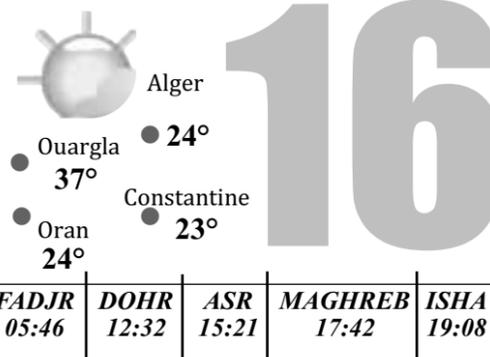
I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

QUATRE MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE

La sélection algérienne de Vovinam Viet Vo Dao a remporté quatre médailles (2 argent et 2 bronze), lors des épreuves du 7^e Championnat du monde 2023 de la discipline qui se déroule au gymnase de Phu Tho dans la ville de Hô Chi Minn au Vietnam (22-30 nov). Les deux médailles d'argent sont l'œuvre de Salah Rabia (-77 kg) dans la spécialité combat ainsi que la sélection algérienne composée de Mehdi Benzeghroufa,

Sidahmed Haroun, Chemsedine Abidat et Hocine Ounoughi dans la spécialité technique. Les deux médailles de bronze sont revenues à Akli Dali dans la spécialité "New Mon quyen individuel" et la sélection algérienne mixte, composée de Sonia Bouhraoua, Hadjer Alkheraz, Ilham Teboudi, Abdeldjalil Djouadj, Mohamed Abdelfettah Djouadj et Salim Lounes dans la spécialité de Phan Don (contre-attaque). Le rendez-

vous mondial de Vietnam réunit 650 athlètes de 35 pays dont l'Algérie qui participe avec une sélection composée de 24 athlètes dont sept dames, sous la conduite de l'entraîneur Kamel Lounes. Lors de la précédente édition disputée en 2019 au Cambodge, l'Algérie avait terminé à la troisième place du podium, alors qu'elle s'était hissée à la deuxième place lors des éditions 2017 en Inde et 2015 à domicile.



GHARDAÏA

LES ŒUVRES LITTÉRAIRES DU POÈTE DE LA RÉVOLUTION MOUFDI ZAKARIA REVISITÉES

Les œuvres littéraires du défunt poète de la Révolution algérienne Moufdi Zakaria ont été au centre d'un forum littéraire tenu à Ghardaïa, ont indiqué hier les organisateurs. Placée sous le thème "Moufdi Zakaria, un poète qui a glorifié la Révolution algérienne", cette rencontre, tenue samedi soir, a permis à une pléiade d'hommes de lettres, auteurs et aèdes, de passer en revue les contributions du défunt Belkacem Benabdallah, un des auteurs ayant traité la vie et les œuvres militantes de Moufdi Zakaria durant la Guerre de libération nationale. Le poète Nouredine Mabhkhoui, de la wilaya de Tlemcen, a évoqué dans son intervention l'ouvrage de l'auteur Benabdallah intitulé "Moufdi Zakaria, poète qui a glorifié la Révolution algérienne", braquant les lumières sur la biographie du poète de la Révolution, ses œuvres et rencontres et émissions journalistiques tenues avec le défunt Moufdi Zakaria. L'intervenant a également évoqué la vie du défunt écrivain Belkacem Benabdallah qui a exercé dans

la presse écrite où il a eu l'occasion d'accomplir de multiples œuvres journalistiques et littéraires avec le poète de la Révolution, outre sa relation personnelle et humaine avec Moufdi Zakaria lui ayant permis de se lancer dans l'écriture de l'histoire et littéraire, dont celle sur la vie de Moufdi Zakaria. De son côté, le directeur de la maison de la Culture de la wilaya de Tlemcen, Adel Benabdallah, fils du défunt auteur, a mis en avant la nécessité de mettre en valeur les vies et œuvres des personnalités littéraires de la Révolution en reconnaissance de leurs efforts et contributions visant à immortaliser les symboles de la pensée et de la culture, et de revisiter leurs travaux à la faveur de rencontres et manifestations culturelles. Initiée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Ghardaïa en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique, cette rencontre, dont la première édition a été lancée en octobre dernier, se poursuivra jusqu'à juin 2024, ont indiqué les organisateurs.

RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES DÉCHETS

LE 7^e SALON INTERNATIONAL "REVADE" DÉBUTERA CE LUNDI À ALGER

La 7^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "REVADE" débutera ce lundi, au Palais des expositions (Alger), sous le thème "Faire de la gestion des déchets des opportunités commerciales", a indiqué, dimanche, un communiqué de l'Agence nationale des déchets (AND), organisatrice de la manifestation en coopération avec la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie (CACI). Le Salon qui s'étalera jusqu'au 30 novembre, regroupera les différentes entreprises nationales publiques et privées actives dans la gestion des déchets ainsi que les différentes instances mobilisées par l'Etat pour apporter l'aide technique et financière nécessaire à l'investissement dans ce domaine, et des participants étrangers. A travers cette 7^e édition, l'AND tend "à adopter le principe de valorisation des déchets et d'exploitation de la richesse dont la valeur économique est estimée à 207 milliards DA/an", selon les données du système infor-

matique national de déchets 2023, sachant que le taux de recyclage en Algérie ne dépasse pas les 10 %. En marge du Salon, une journée d'étude est prévue mercredi 29 novembre, avec au programme des conférences et des assises sur l'investissement et l'entrepreneuriat durable dans le domaine de l'économie verte. Parallèlement à cet événement, la nouvelle version de la plateforme électronique («Bourse des déchets industriels», sera lancée, un support qui se veut "un appui technique aux start-up sur le marché algérien" et un facilitateur pour les entreprises industrielles pour une meilleure valorisation de leurs déchets, ajoute le communiqué. Le REVADE qui a connu la participation de plus de 140 entreprises nationales publiques et privées et d'une vingtaine de pays étrangers de différents continents à sa précédente édition, aspire à une plus large participation lors de cette 7^e édition, conclut le document.

APS

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 // N°691 //PRIX 20 DA

ACTIVITÉS MINIÈRES, OUVERTURE DU CAPITAL DE BANQUES PUBLIQUES, FONCIER ET PROJETS D'INVESTISSEMENT

Voici les principales décisions du Conseil des ministres

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à des exposés relatifs à plusieurs secteurs économiques.

Cette réunion du Conseil des ministres a examiné un projet de loi régissant les activités minières, des exposés relatifs à l'ouverture du capital de deux banques publiques, la réalisation de projets d'investissement, en sus de l'évaluation de l'opération d'indemnisation des marins pêcheurs.

A l'issue de la réunion, plusieurs décisions ont été prises, dont, principalement :

- Projet de loi réglementant les activités minières : le Président a affirmé que les mines constituent l'un des secteurs stratégiques en Algérie, ordonnant au gouvernement de reporter l'approbation du projet de loi, afin d'enrichir et d'impliquer davantage les spécialistes et les experts, en vue d'ouvrir la voie à la clientèle algérienne dans ce secteur d'activité, d'autant plus que le pays connaît le dynamisme du nouveau tissu industriel et est capable de valoriser cette richesse et d'accroître son rendement.

- Ouverture du capital de deux banques publiques : le Président de la République a souligné que le processus d'ouverture du capital des deux banques publiques, le Crédit populaire d'Algérie et la Banque de développement local,



doit tenir compte des méthodes de gestion modernes, car le processus vise à impliquer le secteur privé dans la gestion de ces institutions financières importantes, la prise de décision économique et la création d'un environnement concurrentiel qui profite au public.

L'ouverture du capital des deux banques devrait être un catalyseur pour l'investissement et le marché du travail, afin que ces institutions deviennent un exemple d'institutions financières, avec des services efficaces et de haute qualité.

De même, le Président de la République a souligné que la réforme du système bancaire doit s'inscrire dans une vision nouvelle, globale et intégrée qui attire les fonds en dehors du processus bancaire afin que l'année 2024 soit l'an-

née d'une réforme bancaire en profondeur.

- Octroi du foncier industriel destiné à la réalisation de projets d'investissement : le Président de la République a ordonné au gouvernement d'introduire davantage de facilités dans le système de travail de l'Agence spécialisée dans l'octroi de ce type de biens immobiliers, loin de toutes complications administratives et bureaucratiques, dans le but de lutter contre la corruption et de faciliter le travail des opérateurs économiques. L'une des tâches de la nouvelle Agence nationale d'investissement est de fournir, préserver et gérer des enclaves immobilières, qu'elles proviennent du secteur privé ou public, dans une vision de faisabilité économique réelle qui accélère les investissements.

- Indemnisation des marins

et pêcheurs touchés par les inondations de Tipaza : le Président Tebboune a affirmé que l'État n'abandonnera pas ses enfants dont les biens sont détruits dans des circonstances exceptionnelles et impérieuses causées par des catastrophes naturelles, et que la dimension solidaire de l'État est un principe établi, ordonnant la création des mécanismes juridiques nécessaires pour garantir que de tels cas soient traités à l'avenir, notamment à travers les compagnies d'assurance et les organismes chargés de contrôler ces activités artisanales.

Le Conseil des ministres a conclu sa réunion en approuvant les décrets qui incluent les nominations et la cessation des fonctions à des postes élevés au sein de l'appareil de l'État.

I.M.Amine

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
3 DÉCÈS ET 127 BLESSÉS
CES DERNIÈRES 24 HEURES**

Trois (3) personnes sont décédées et 127 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24

heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 32 personnes

incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bain, à l'intérieur de leurs habitations à travers les wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Mila, Blida, Mostaganem, Ouargla, Batna et M'Sila, ajoute la même source.